This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137306 6

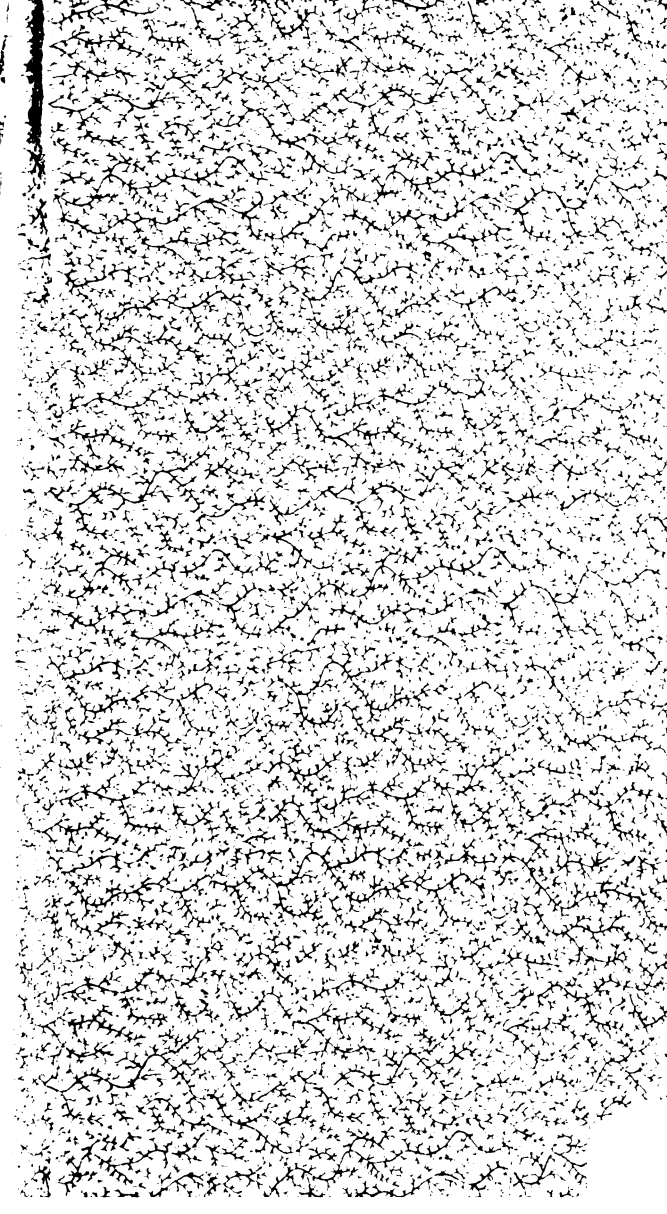

LES
SOUVENIRS
DE MADAME
DE CAYLUS.

ÉDITION COLLATIONNÉE
SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

A PARIS,
CHEZ ANT. AUG. RENOUARD.
M. DCCC VI.

AVERTISSEMENT.

Les Souvenirs de madame de Caylus ayant dans ces dernieres années attiré l'attention publique beaucoup plus peut-être que lorsqu'ils parurent, il y a quarante-huit ans, imprimés pour la premiere fois, j'avois formé le projet d'en donner une édition in-18 et in-12 pour faire partie de ma collection, déja nombreuse dans l'un et l'autre de ces deux formats ; plusieurs autres éditions de ce même ouvrage qui parurent à la fois, tant en in-18 qu'en in-12 et in-8°, me firent abandonner une partie de mon projet, et je m'étois restreint au seul format in-12, dont je donnai une édition de luxe ornée de quatre beaux portraits. Quoique nécessairement un peu chere, cette édition, sans

le secours d'aucune annonce dans les journaux, s'est débitée assez promptement pour me faire revenir à ma première idée : en voici donc une réimpression non moins élégante, sous le double format in-12 et in-18, et avec les mêmes ornements de gravure.

Ainsi que mon édition précédente, celle-ci contient les Notes de Voltaire, la Préface qui lui est attribuée, et la Notice sur madame de Caylus, par M. Auger, connu par plusieurs écrits de ce genre. Cette nouvelle édition a de plus l'avantage d'avoir été collationnée sur le manuscrit original que M. Marin tient de M. de Caylus, et qu'il a eu la complaisance de me communiquer. Ce n'est pas que pour le fond de l'ouvrage il y ait beaucoup de différences entre les diverses éditions ; toutes paroissent avoir été faites d'après ce même manuscrit sur la copie qui en fut tirée sans l'aveu

de M. de Caylus ; mais il a cependant été fort utile de revoir le manuscrit original pour une quantité de mots, de tournures, de petites phrases plus ou moins dénaturées dans toutes les éditions : et avec le mérite de la correction typographique, facile avantage que ma précédente édition ne partageoit avec aucune autre, celle-ci aura de plus celui d'un texte parfaitement exact et ramené à l'état véritable dans lequel l'a écrit son auteur.

On savoit que la premiere édition avoit été donnée par Voltaire ; le style des notes et de la préface en décelent assez l'auteur : plusieurs lettres imprimées dans sa correspondance montrent aussi l'espece d'intérêt qu'il prenoit à la publication de cet ouvrage : mais on ignoroit comment une copie avoit été obtenue, et c'est ce qu'a fait connoître M. Marin dans une lettre par lui insé-

rée dans le journal des Débats. Je réimprime ici cette lettre, à laquelle j'en ajoute une seconde que M. Marin avoit envoyée au même journal, et dont il m'a remis une copie signée de lui. Les détails qu'elle contient sur M. de Caylus seront peut-être trouvés un peu longs, mais ils ne sont pas sans intérêt, et j'ai cru devoir les admettre en expiation des deux méchants vers que j'ai laissé passer dans ma premiere édition, et qui jettent sur M. de Caylus un ridicule que jamais il n'a mérité.*

Outre les Souvenirs de madame de Caylus, on a imprimé d'elle 77 lettres qu'elle a écrites à madame de Maintenon. Il sembloit naturel d'en placer un choix à la fin de ce volume; mais, après les avoir lues toutes avec attention, j'ai

* Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque :
Oh ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !

cru que mon devoir étoit de n'en exhumer aucune du volumineux recueil des lettres bien plus intéressantes de madame de Maintenon, où elles sont ensevelies. Elles ne sont pas dépourvues d'un certain agrément de style, et contiennent des détails qui ont dû beaucoup intéresser une parente, une amie: mais seroit-ce assez pour motiver une réimpression? Le même motif m'empêche de mettre le public dans la confidence de quarante autres lettres inédites, toutes adressées par madame de Caylus à son fils aîné, qu'elle a toujours tendrement chéri. Par les lettres qui nous restent de madame de Maintenon on voit que sa niece lui adressoit régulièrement, à Saint-Cyr, des relations détaillées de ce qui se passa à Paris dans les années qui suivirent la mort du roi; mais ces lettres, qui seroient aussi curieuses qu'instructives, n'existent plus,

et madame de Maintenon les brûloit aussitôt qu'elle les avoit lues. Je brûle les feuilles de votre gazette à mesure que j'y réponds, mande-t-elle à madame de Caylus dans une lettre du 17 mars 1717.

J'ai borné à quatre portraits les ornements de gravure qui décorent ce volume; mais, comme on peut y en faire entrer plusieurs autres de ceux que j'ai fait antérieurement graver pour toute autre destination, les amateurs trouveront chez moi des exemplaires ornés de treize portraits, et qui se vendent le double de ceux qui n'en ont que quatre.

A. A. R.

NOTICE

SUR

MADAME DE CAYLUS.

Les Mémoires sont un genre de littérature entièrement inconnu aux anciens, à moins qu'on ne veuille ranger parmi les ouvrages de ce genre les Commentaires de César, qui sont un journal militaire, et n'ont de commun avec ce que nous appelons Mémoires, que de présenter des faits racontés par celui même qui y a figuré comme principal acteur. Dans l'acception ordinaire, les Mémoires sont des histoires ayant pour objet les évènements politiques, les intrigues des cabinets et des cours, et composées par des personnes qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été

les témoins : tels sont ceux de Sully, de Retz, de La Rochefoucauld, de La Fare, de Torci, de Montgon, de Saint-Simon, etc.

J'ai dit que les Mémoires étoient un genre d'écrits moderne ; je pourrois ajouter qu'il est d'origine françoise, et qu'aucune nation n'en a plus fourni que la nôtre : ceux de Philippe de Commines tiennent le premier rang pour l'ancienneté et presque pour le mérite.

Les temps de trouble sont les plus fertiles en Mémoires. Lorsqu'un regne est paisible, qu'il n'offre aucun de ces grands évènements qui font naître les factions et mettent en jeu tous les ressorts de l'intrigue, les personnages les plus importants n'ont, pour ainsi dire, point de secrets à apprendre à la postérité, et l'histoire suffit pour lui retracer une époque où les faits et les

hommes, les causes qui ont produit les uns, et les passions qui ont fait agir les autres, n'ont rien qui intéresse ou que l'on ne puisse appercevoir de soi-même. Il en est tout autrement des époques où les empires éprouvent de ces agitations intestines qui déplacent les hommes, développent des caractères, des passions, des vices, des vertus, et des talents nouveaux, et entraînent tous les esprits dans une sphere d'activité hors de laquelle nul ne peut se placer ou se tenir long-temps. Alors chacun, excité par ses ressentiments, appelé par ses espérances, s'immisce ou veut s'immiscer dans les affaires de l'état, en contrarie les ressorts s'il ne peut les diriger ; et chacun, acteur ou témoin, vainqueur ou vaincu dans cette lutte politique, observe et note les évènements et leurs causes avec ce soin, cet intérêt qu'excite en lui la nou-

veauté des circonstances, et plus encore l'importance du rôle qu'il joue ou qu'il voudroit jouer. Voilà sans doute ce qui fait que la Ligue et la Fronde ont enfanté tant de Mémoires : et qui sait si la révolution françoise n'en a pas aussi produit un grand nombre, qui n'attendent pour paroître qu'une époque où leur publication ne puisse pas nuire à leurs auteurs?

Les Mémoires dont l'objet est de retracer les époques orageuses sont sans contredit les plus attachants ; mais il en est d'autres qui, sans offrir des évènements aussi importants, des tableaux aussi variés, aussi animés, n'en ont pas moins beaucoup de charmes pour le lecteur moraliste et observateur ; ce sont ceux qui nous font voir l'intérieur de la cour d'un grand roi, le triomphe ou la chûte des maîtresses, les succès ou les disgraces des courtisans, font passer en

revue, peignent par des anecdotes et par des mots les personnages du temps les plus distingués par la naissance ou les emplois, les graces ou les talents. La cour de Louis XIV, dont on voit bien que je parle ici, fait la matiere d'un assez grand nombre de Mémoires, et presque tous se font lire avec plaisir. Voltaire en donne ainsi la raison: « Louis XIV mit dans sa cour comme « dans son regne tant d'éclat et de ma« gnificence que les moindres détails « de sa vie semblent intéresser la posté« rité, ainsi qu'ils étoient l'objet de la « curiosité de toutes les cours de l'Eu« rope et de tous les contemporains. « La splendeur de son gouvernement « s'est répandue sur ses moindres ac« tions. On est plus avide, sur-tout en « France, de savoir les particularités « de sa cour que les révolutions de « quelques autres états. Tel est l'effet de

« la grande réputation : on aime mieux « apprendre ce qui se passoit dans le « cabinet et dans la cour d'Auguste que « le détail des conquêtes d'Attila et de « Tamerlan. »*

On convient généralement qu'il est peu de lecture plus agréable que celle des Mémoires ; mais on sent en même temps qu'il est peu d'ouvrages dont le lecteur doive se défier davantage. Il auroit bien tort de fonder sa confiance sur ce que les auteurs de ces écrits ont vu les évènements qu'ils racontent, et encore moins sur ce qu'ils y ont pris part. Dans les deux cas, et sur-tout dans le dernier, les passions, les intérêts, les liaisons, les inimitiés, tous les motifs de partialité, ont pu, je dirois presque ont dû influer, même à leur insu, sur leur opinion, sur leur maniere de voir les faits et de les pré-

* Siecle de Louis XIV.

senter. Pour séparer du vrai le faux que leurs préventions ou leur amour-propre y peuvent avoir mêlé, et apprécier la mesure de croyance que nous pouvons accorder en général aux choses qu'ils nous racontent, nous n'avons que deux regles de critique ; mais heureusement ces regles sont assez sûres. La premiere est de confronter les divers récits qui ont été faits des mêmes évènements, de balancer leur authenticité, leur poids, leur vraisemblance, l'appui plus ou moins solide, plus ou moins répété, que chacun d'eux reçoit des dépositions conformes, et de s'arrêter à celui de tous qui réunit ces avantages en plus grand nombre et au plus haut degré : la seconde regle consiste à s'assurer du caractere connu de l'écrivain, et de la situation plus ou moins désintéressée où il se trouvoit par rapport aux évènements et aux per-

sonnes ; et, pour cet examen, le ton de ses récits, et presque de son style ne peut qu'ajouter beaucoup aux lumieres qu'on tirera du témoignage des contemporains.

On peut soumettre les Souvenirs de madame de Caylus à ce double genre d'épreuve. On trouvera que celle qui les a écrits est entièrement d'accord sur tous les évènements importants, comme sur les petites particularités, avec tout ce qu'on lit dans les auteurs les plus instruits et les plus accrédités ; ce qui établit une très forte présomption en faveur des faits dont elle seule nous donne connoissance. On trouvera encore que, placée convenablement, soit pour observer les choses, soit pour les apprendre des personnages les mieux informés, elle n'a joué aucun rôle, et que par conséquent elle ne peut avoir eu un intérêt direct et

personnel à taire ou à altérer la vérité; et, si les liens de parenté et de reconnoissance qui l'unissoient à madame de Maintenon la faisoient soupçonner un moment d'avoir été trop favorable à cette illustre favorite, la naïve simplicité de ses récits, que ne dément d'ailleurs aucun des écrivains les moins indulgents envers l'épouse secrete de Louis XIV, suffiroit pour rassurer sur son impartialité.

L'époque qu'elle décrit n'est plus cette époque brillante où Louis XIV, jeune, entouré de héros, au milieu d'une cour aimable et voluptueuse, éblouissoit l'univers entier par l'éclat des victoires et des fêtes: elle peint les temps tristes et malheureux où ce roi vieilli, privé des grands généraux qui l'avoient servi, et subjugué par des conseils que dictoit la piété plus que la politique, expioit ses plaisirs par la

dévotion, ses conquêtes par des défaites ; plus grand toutefois dans son courage tranquille et résigné, qu'il ne l'avoit été dans l'ardeur immodérée de son ambition. Il me semble qu'une pareille époque est la plus digne d'arrêter les regards de l'homme d'état et du philosophe, celle qui offre le plus de leçons à l'un, le plus de matiere aux méditations de l'autre.

Madame de Caylus a trouvé le titre de Mémoires trop fastueux ; elle a choisi celui de Souvenirs, qui au fond a la même signification, mais qui lui a paru exprimer plus exactement la nature de son ouvrage et la maniere dont il a été composé. On lui avoit demandé un récit des évènements qui s'étoient passés sous ses yeux, ou dont elle avoit été instruite par les personnes qui les connoissoient le mieux. Elle chercha à *s'en souvenir*, et elle les

écrivit sans autre dessein que de complaire à ses amis. Les Souvenirs de madame de Caylus ont de commun avec les lettres de madame de Sévigné de n'avoir point été écrits pour le public ; aussi trouve-t-on dans les uns et dans les autres cet aimable abandon, ce désordre piquant, ces tours irréguliers, mais vifs et heureux, qui distinguent la conversation d'une femme réunissant les graces de l'esprit à celles du bon ton, et que dans les ouvrages d'un certain genre les personnes d'un goût fin et délicat préféreront toujours aux formes étudiées, à la marche méthodique, et à la sécheresse grammaticale.

Les Souvenirs de madame de Caylus ne sont point achevés. Il n'est personne qui, les ayant lus, ne regrette vivement qu'elle ne les ait pas poussés plus loin. Ils sont restés manuscrits du

vivant de l'auteur et bien long-temps encore après sa mort. Enfin, en 1770, ils furent imprimés pour la première fois à Amsterdam, chez Jean Robert.* Cette édition in-8°, accompagnée d'une préface et de notes attribuées à Voltaire, est pleine de lacunes et de transpositions, sans compter les innombrables fautes de typographie. Le sens y est tellement altéré en mille endroits, qu'il faut beaucoup de soin et presque du bonheur pour le rétablir. La même année 1770, Marc-Michel Rey en donna une autre édition petit in-8°, sans préface, et avec un très petit nombre de notes explicatives **. Celle-ci est moins

* Le nom de Jean Robert est supposé, et cette première édition a été faite à Genève par les soins de Voltaire.

** C'est cette même édition dont MM. Barrois, libraires, ont, en 1804, mis en vente un reste d'exemplaires, en substituant un titre neuf

incorrecte et infiniment mieux exécutée. Elle contient plusieurs passages assez longs et très intéressants qu'on avoit supprimés dans l'autre par des raisons que je ne devine point : cependant celle de Jean Robert offre en quelques endroits un texte meilleur que celle de Marc-Michel Rey. Enfin, en 1778, on imprima pour la troisième fois à Maëstricht les Souvenirs de madame de Caylus à la suite des Mémoires de madame de Maintenon. Cette édition, faite sur celle de Jean Robert, présente absolument les mêmes fautes, et elle ne lui est préférable qu'en ce qu'elle donne quelques uns des passages rétablis dans l'édition de Marc-Michel Rey; du reste on y trouve les notes attribuées à Voltaire, mais non point la

à l'ancien. De ces exemplaires, quelques uns ont la préface et les notes de Voltaire, qui manquent au plus grand nombre.

préface. Ces trois éditions étant maintenant assez rares, il a pu être convenable d'en faire une nouvelle aussi élégante que correcte, et supérieure à toutes celles qui l'ont précédée.*

Je vais terminer en rassemblant ce que j'ai pu recueillir de faits sur la vie de madame de Caylus, tant dans ses Souvenirs que dans les autres livres qui font mention d'elle.

Marthe-Marguerite de Murcay-Villette, marquise de Caylus, naquit en 1673.

Benjamin de Valois, marquis de Villette, son grand-pere, avoit épousé Artémise d'Aubigné, fille du fameux Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont le fils fut pere de madame de Maintenon. Le marquis de Villette, fils de Benja-

* La communication du manuscrit original m'a mis à même de faire mieux encore dans cette derniere édition. R.

min de Valois, étoit le cousin de madame de Maintenon ; et par conséquent madame de Caylus, sa fille, étoit la niece de celle-ci à la mode de Bretagne.

M. de Villette étoit un huguenot très zélé ; madame de Maintenon, qui desiroit le bien de sa famille pour ce monde-ci et pour l'autre, essaya de lui faire abjurer sa croyance. N'ayant pu y réussir *, elle voulut au moins convertir ses enfants. Il avoit un grade dans la marine ; elle se concerta avec le ministre de ce département pour lui faire faire un voyage de long cours. A peine fut-il embarqué, qu'une de ses sœurs, accoutumée à changer de religion, et qui venoit de se convertir pour la deu-

* M. de Villette se convertit par la suite. Comme le roi l'en félicitoit, il lui répondit que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de lui plaire.

xième ou troisieme fois, enleva la jeune mademoiselle de Villette à sa mere, et l'amena à Paris. Madame de Maintenon vint l'y prendre, et la conduisit à Saint-Germain. La jeune catéchumene pleura d'abord beaucoup; mais le lendemain elle trouva la messe du roi si belle qu'elle consentit à se faire catholique, à condition qu'elle l'entendroit tous les jours et qu'on l'exempteroit du fouet. « Ce fut là, dit-elle, « toute la controverse qu'on employa, « et la seule abjuration que je fis. »

Madame de Maintenon ne borna point là son zele pour mademoiselle de Villette. Elle prit un soin particulier de son éducation : non seulement elle lui donna des maîtres, mais elle lui en servit elle-même. Elle provoquoit et dirigeoit ses réflexions ; elle lui faisoit rendre compte de ses lectures et des sermons qu'elle avoit en-

tendus ; elle exigeoit d'elle qu'elle écrivît chaque jour une lettre à quelque personne de son choix, et elle en approuvoit ou en corrigeoit le style.

Mademoiselle de Villette étoit à St-Cyr, et elle partageoit tous les exercices de cette maison. Pour remplacer Cinna, que les jeunes pensionnaires jouoient assez mal, Andromaque, qu'elles ne jouoient que trop bien, et les pieces de madame Brinon, la supérieure, que madame de Maintenon trouvoit par trop mauvaises, Racine avoit fait Esther. On connoît l'histoire de cette tragédie, et son succès dû encore plus à d'heureuses allusions qu'au charme inimitable de la versification. Mademoiselle de Villette ne devoit point y avoir de rôle ; mais entendant Racine lire les scenes de sa piece à madame de Maintenon à mesure qu'il les composoit, elle en retenoit des vers. Racine, devant qui elle

en récita quelques uns, fut si content de son débit, qu'il desira l'avoir pour une de ses actrices; et, comme elle ne voulut prendre aucun des rôles qui étoient déja destinés, il composa pour elle le beau prologue de *la Piété*. Par la suite elle joua successivement tous les rôles de la piece. On blâma fort madame de Maintenon de ce qu'elle faisoit voir ainsi sa niece sur un théâtre à toute la cour.

La faveur de la tante ne pouvoit manquer d'attirer sur cette niece, très jolie d'ailleurs, les regards et les vœux des courtisans. M. de Roquelaure la demanda en mariage. Madame de Maintenon lui répondit que c'étoit un enfant qu'elle ne songeroit pas sitôt à établir, et elle lui fit épouser mademoiselle de Laval, soupçonnée d'avoir plu au roi; ce qui donna lieu à mille épigrammes, dont on prétend que les meil-

leures étoient de lui-même. M. de Boufflers essuya le même refus de la part de madame de Maintenon, qui lui dit : « Ma niece n'est pas un assez grand « parti pour vous ; je n'en sens pas « moins ce que vous voulez faire pour « moi. Je ne vous la donnerai point ; « mais je vous regarderai à l'avenir « comme mon neveu ». Elle lui tint parole en lui procurant les occasions de faire usage de ses grands talents militaires.

Mademoiselle de Villette n'avoit pas encore tout-à-fait treize ans lorsqu'elle la maria à Jean-Anne de Tubieres, marquis de Caylus. Le roi donna à la jeune épouse une modique pension et un collier de perles de dix mille écus, et il fit son mari menin de Monseigneur *. De tous les parents de madame de Maintenon, madame de Caylus fut la seule

* Le dauphin, fils de Louis XIV.

qui ne se plaignit pas de ce que sa tante faisoit trop peu pour elle, et elle seule peut-être auroit eu le droit de former cette plainte.

Madame de Maintenon trouva sa niece trop jeune pour être tout de suite établie à la cour. Madame de Caylus vint donc demeurer à Paris chez sa belle-mere; mais un an après, on lui donna un appartement à Versailles, et madame de Maintenon pria madame de Montchevreuil, son amie, de veiller sur sa conduite.

Elle s'attacha à madame la Duchesse*. En vain sa tante lui avoit-elle dit: « Il ne faut rendre à ces gens-là que des « respects, et ne s'y jamais attacher; « les fautes que madame la Duchesse « fera retomberont sur vous, et les

* Mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan, et femme de M. le duc de Bourbon, fils du grand Condé.

« choses raisonnables qu'on trouvera « dans sa conduite ne seront attribuées « qu'à elle ». Madame de Caylus n'écouta point ce sage conseil. « Mon goût l'em- « porta, dit-elle ; je me livrai tout entière « à madame la Duchesse, *et je m'en « trouvai mal* ». Encouragée sans doute par l'approbation que cette princesse donnoit à ses railleries, elle s'en permit un jour de très vives sur la dévotion de madame de Montchevreuil. Madame la Duchesse en fit part à madame de Bouzoles, son amie intime. Le roi qui, par hasard, eut connoissance de cette lettre, trouva de l'impiété dans ces plaisanteries, et madame de Caylus reçut l'ordre de quitter la cour. « Ainsi, dit- « elle, madame de Maintenon avoit eu « raison de m'avertir qu'il n'y avoit « rien de bon à gagner avec ces gens- « là ». Ce premier exil fut long ; elle avoit dit, en recevant l'ordre : « On

« s'ennuie si fort dans ce pays-ci, que « c'est être exilé que d'y vivre ». Et l'on avoit charitablement redit ce mot au roi. Elle fut exilée une seconde fois ; cette nouvelle disgrace lui fit faire une retraite de huit jours aux Carmélites, où sa tante alla la chercher pour la ramener à la cour.

Pendant assez long-temps madame de Caylus déplut au roi, qui la trouvoit précieuse et coquette. Madame de Maintenon, qui avoit eu aussi à souffrir des préventions de ce prince, et qui avoit trouvé l'art de l'en faire revenir, dissipa celles qu'il avoit conçues contre sa niece.

Après la mort du roi, madame de Caylus quitta la cour, où n'étoit plus sa tante, et vint se fixer à Paris. Par leurs lettres réciproques on voit que souvent elle lui demandoit la permission d'aller la visiter à Saint-Cyr, per-

mission qu'elle n'obtenoit pas toujours, madame de Maintenon ayant pris le parti d'une retraite presque absolue. Madame de Caylus y passa cependant les huit jours qui précéderent la mort de sa tante. Quelque temps après, le czar Pierre la trouvant dans une société, et apprenant qu'elle étoit la niece de cette femme célebre, alla vers elle, la prit par la main, la regarda beaucoup, et lui fit mille politesses à sa maniere. On sait qu'il étoit allé voir madame de Maintenon elle-même à Saint-Cyr, et qu'après lui avoir fait faire une ou deux questions par son interprete, il s'étoit mis à considérer fort attentivement sa figure.

On voit par les lettres que madame de Maintenon écrivoit à madame de Caylus, qu'elle avoit une véritable amitié pour sa niece, et ne cessoit de lui donner des avis. Elle lui conseilloit

entre autres choses de vivre de bonne heure en vieille, comme elle-même avoit fait. « On est déchaîné ici contre « vous, lui écrivoit-elle un jour; on « dit que vous n'avez jamais été dévote « que par politique, et que vous pensez « sérieusement à vous remarier. Votre « conduite forcera vos ennemis à se « taire ». Une autre fois elle lui mandoit : « Vous êtes plus vive que moi sur « l'article du jansénisme : je vous le « pardonne; mais il faut souffrir que « chacun parle à sa mode ». A voir la liberté avec laquelle madame de Caylus traite les matieres de religion dans ses Souvenirs, on ne se douteroit jamais qu'elle ait été intolérante; et, sans vouloir faire aucun tort à sa mémoire, je penserois presque comme ces ennemis, dont lui parle madame de Maintenon, qu'il entroit un peu de politique dans sa dévotion.

Madame de Caylus est une des personnes à qui madame de Maintenon faisoit confidence de ses déplaisirs dans un état que les autres ne voyoient qu'avec envie. On raconte qu'un jour à Fontainebleau, comme elles regardoient toutes deux les carpes d'un bassin, madame de Caylus fit remarquer à sa tante qu'elles sembloient tristes et languissantes : *Elles sont comme moi*, dit madame de Maintenon ; *elles regrettent leur bourbe.*

Madame de Caylus eut avec le duc de Villeroi une liaison qui éclata : ce qui lui causa des désagréments assez vifs dans un temps où les pratiques de la piété avoient remplacé à la cour les plaisirs et la galanterie. On lui donna aussi M. le Dauphin pour amant ; mais ce bruit n'étoit sans doute qu'une conjecture maligne et fausse.

Sous la régence, et après la mort de

sa tante, madame de Caylus ouvrit sa maison aux personnages les plus aimables du temps. On y voyoit Villeroi, devenu son ami, l'abbé de Rohan, jeune voluptueux qui savoit allier les affaires aux plaisirs, et La Fare, à qui son aversion pour madame de Maintenon n'avoit point fermé les yeux sur le mérite et les agréments de sa nièce. Il fit pour elle ce joli madrigal:

M'abandonnant à la tristesse,
Sans espérance, sans desirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse:
Sont-ils perdus, disois-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour,
Toi que je fis dès mon enfance
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
Par l'ennuyeuse indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant: Tyrcis, ne te plains plus,

Je vais mettre fin à ta peine ;
Je te promets un regard de Caylus.

Madame de Caylus s'étoit trouvée veuve à près de trente-deux ans : elle ne se remaria point. Elle avoit eu de son mari plusieurs enfants, dont l'un fut Anne-Claude-Philippe de Tubieres de Caylus, antiquaire très distingué, et auteur de plusieurs romans de féerie et de chevalerie, et de quelques autres écrits badins dans un genre de plaisanterie qui fut fort à la mode parmi les beaux esprits de son temps. Il étoit né en 1692, et mourut le 5 septembre 1765.

Madame de Caylus mourut le 15 avril 1729, âgée de 56 ans, un an après avoir rédigé ses Souvenirs.

AUGER.

PREMIERE LETTRE

DE M. MARIN

SUR MADAME DE CAYLUS, ET SUR M. DE CAYLUS SON FILS AÎNÉ.

Au rédacteur du journal des Débats.

On vient de réimprimer, monsieur, *les Souvenirs de madame de Caylus*. Cet ouvrage a réveillé dans moi d'autres souvenirs.

M. le comte de Caylus m'honoroit de son estime et de son amitié. Je ne l'ai pas quitté pendant les dernieres années de sa vie, et je peux dire qu'il est mort entre mes bras.

Voici comment il m'avoit raconté l'origine de cet ouvrage.

Madame sa mere étant malade, il lui faisoit une fidele compagnie. Il lui conseilla un jour de se distraire de ses maux en lui dictant des anecdotes de la cour de Louis XIV; elle répondit que sa tête n'étoit pas assez libre

pour donner une forme convenable à des mémoires? Eh bien! répliqua M. de Caylus, nous intitulerons cela *Souvenirs*, et vous ne serez assujettie à aucun ordre de date, à aucune liaison. Madame de Caylus y consentit, et c'est au pied de son lit que M. de Caylus écrivit cet ouvrage sous la dictée de sa mere.

Il n'est pas vrai, comme le prétend l'éditeur, que *ces Souvenirs ont couru le monde en copies manuscrites jusqu'en* 1770. M. de Caylus ne les avoit confiés qu'à quelques amis intimes dont il connoissoit la délicatesse et la discrétion : il étoit si scrupuleux à cet égard qu'il refusa de les prêter à madame Geoffrin son amie, à cause des gens de lettres dont elle étoit environnée, et qui auroient pu en prendre des copies : mais, pour satisfaire aux desirs de cette dame, il me chargea de lui en faire moi-même la lecture dans plusieurs séances, et dans un petit comité composé de M. Marmontel, qui logeoit alors chez elle, M. d'Alembert, et mademoiselle Despinasse.

Un soir, un homme de lettres, que je n'aurai pas l'indiscrétion de nommer pour ne pas flétrir la grande réputation dont il a joui, qui n'est cependant aucun de ceux qui ho-

norent aujourd'hui la littérature, se présenta chez M. de Caylus : après les compliments d'usage, il lui témoigna le desir de lire les *Souvenirs*, et le pria de les lui confier pour vingt-quatre heures. Je fis à M. le comte de Caylus un signe négatif ; cet homme s'en apperçut, et, s'adressant à moi, il me dit que je devois connoître sa discrétion ; qu'il étoit incapable d'abuser de la confiance de M. de Caylus ; qu'accablé du travail dont il étoit chargé, il n'avoit de libre que quelques instants dans la soirée, qu'il les emploieroit à cette lecture ; qu'il donnoit sa parole d'honneur que le manuscrit ne sortiroit pas de ses mains, et promettoit de le rapporter le lendemain à la même heure.

M. de Caylus céda à ses instances ; et, lorsque ce littérateur fut sorti, il me dit, avec la familiarité dont il m'honoroit : « Dis-moi, « Marin, pourquoi le signe que tu m'as fait ? » Je lui répondis que j'avois mes raisons, et que je desirois qu'il n'eût pas à se repentir de sa complaisance.

Quelque temps après, nous apprîmes que cet ouvrage avoit été imprimé en Hollande. Il me fut facile, par mes liaisons avec les li-

braires de France et des pays étrangers, dans la place que j'occupois alors *, de découvrir l'auteur de cette infidélité. Je sus que le manuscrit avoit été vendu pour vingt-cinq louis à un libraire de Hollande; j'appris de plus, par un ouvrier de l'imprimerie, chargé des ouvrages de la personne en question, que cet ouvrier et deux autres scribes, après avoir détaché les feuillets, et copiant l'un le folio *recto*, l'autre le *verso*, avoient transcrit dans la journée le manuscrit qui est en grand in-folio, et que j'ai actuellement sous les yeux, et qui fut rendu exactement à l'heure indiquée.

SECONDE LETTRE.

Vous savez, monsieur, que les vieillards, qui n'ont point d'avenir et qui ne tiennent au présent que par le passé, ont la foiblesse de raconter leurs souvenirs : pardonnez-la moi, et permettez que j'ajoute quelques souvenirs à ceux de ma lettre précédente, à l'occasion des Souvenirs de madame de Caylus.

* Celle de secrétaire-général de la librairie.

Je viens de parcourir une édition que M. Renouard a récemment publiée de cet ouvrage, en un volume in-12 : papier, caracteres, gravures, tout y est de la plus grande beauté. Deux choses m'ont surpris dans la notice sur madame de Caylus : la premiere, c'est une mauvaise épigramme, en deux très mauvais vers, contre M. de Caylus. Étoit-il convenable de terminer l'éloge de la mere par ce trait lancé contre son fils ? Celui qui, dans le temps, se permit cette méchanceté ne méritoit pas l'excès de ménagement que j'ai eu pour lui dans l'anecdote que je vous ai racontée *; et si j'eusse connu cette injurieuse épitaphe j'aurois dit à cet homme : *Tu es ille vir.* La deuxieme, c'est l'éloge bien mince que l'on fait de M. de Caylus, en le nommant simplement *antiquaire, et auteur de quelques écrits badins.***

Pourquoi ne pas dire qu'il fut et mérita d'être membre d'une académie célebre ? pourquoi ne pas faire mention de son recueil, en plusieurs volumes in-4°, d'Antiquités égyp-

* Voyez la lettre précédente.

** C'étoit une notice sur madame de Caylus, et non pas sur son fils. R.

tiennes, étrusques, grecques, et romaines, et de beaucoup d'autres ouvrages ? Ici se réveillent des souvenirs.

M. de Caylus étoit l'homme le plus modeste et le moins attaché aux vanités de ce monde : ayant hérité de son oncle le duc de Caylus, mort en Espagne, il refusa la grandesse qui lui revenoit par succession, et dont son héritier profita. Il ne rendoit à ses pareils que des visites de circonstance, et ne composoit sa société que de savants, de littérateurs, et surtout d'artistes célebres ou capables de le devenir ; il aimoit, protégeoit les arts, et les cultiva lui-même avec quelque succès.

Avec une fortune très honnête, il ne dépensoit presque rien pour lui-même : il n'employoit ses revenus qu'au progrès des arts et au secours des artistes indigents. Il recherchoit les jeunes gens qui avoient des dispositions, et leur donnoit des conseils et des secours lorsqu'ils étoient sans fortune. C'étoient autant de pensionnaires à qui il distribuoit ses bienfaits le 1er de chaque mois, à proportion de leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'acquérir par eux-mêmes de la gloire et du profit.

Un jour, se promenant à pied, il trouva sur le quai deux têtes de femme ébauchées, les examina, les acheta, demanda le nom et l'adresse de l'auteur, et me donna rendez-vous pour le lendemain, dix heures du matin. A cette heure nous montâmes dans son modeste carosse, qu'il appeloit son fiacre, parcequ'en effet il le prêtoit à tous ses amis et ne s'en servoit que lorsque personne ne le lui avoit demandé. Arrivés à l'entrée de la rue aux Ours, qu'on nous avoit désignée, nous cherchâmes à pied l'homme qu'il desiroit connoître; nous le trouvâmes dans un cinquieme étage : il venoit d'esquisser rapidement la tête d'une jeune ravaudeuse, à qui il avoit promis vingt-quatre sous pour sa complaisance. M. de Caylus donna un petit écu à cette fille, et lorsqu'elle fut sortie, il interrogea le jeune peintre sur son état, sur ses ressources, sur ses besoins : après lui avoir conseillé de soigner davantage ses ouvrages, et lui avoir prédit qu'il acquerroit un jour de la célébrité par son talent (prédiction qui s'est accomplie), il lui donna son adresse, l'engagea à venir lui montrer ses tableaux, et le pria de permettre qu'il le mît au nombre de ses pen-

sionnaires jusqu'à ce qu'il pût se passer de secours.

En revenant nous trouvâmes au milieu de la rue un homme qui peignoit une figure de capucin, pour une enseigne de saint François; M. de Caylus s'arrêta pour le voir opérer. Ce peintre descendoit de temps en temps de son échelle, et venoit examiner son travail de l'autre côté de la rue où étoit M. de Caylus, qui chaque fois lui faisoit des observations. Comme jamais personne ne fut plus modestement vêtu que lui, le peintre le prit pour un ouvrier de son espece, et, impatienté à la fin de ses leçons, il lui remit les pinceaux et la palette, en lui disant: « Eh bien! voyons si tu « t'en tireras mieux que moi ». M. de Caylus monte en effet sur l'échelle, et en descend après avoir tracé les principaux traits, et avoir dit à l'homme comment il devoit achever le reste. Enchanté de son ouvrage, ce peintre le presse par reconnoissance d'accepter une bouteille de vin, et nous suit jusqu'au bout de la rue où étoit un cabaret: là le carosse avance, on ouvre la portiere; le peintre confus balbutie quelques mots d'excuse, et M. de Caylus, lui serrant la main, lui dit: « Adieu, mon

« camarade ; je suis pressé aujourd'hui ; mais « une autre fois nous boirons ensemble. »

Je pourrois ajouter d'autres anecdotes très singulieres sur M. de Caylus : elles trouveront leur place ailleurs.

MARIN.

PRÉFACE

DE LA PREMIERE ÉDITION,

DONNÉE EN 1770.

Cet ouvrage de madame de Caylus est un de ceux qui font le mieux connoître l'intérieur de la cour de Louis XIV. Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. On y trouve le ton de la conversation : elle n'a point *tâché*, comme disoit M. le duc d'Antin. Elle étoit du nombre des femmes qui ont de l'esprit et du sentiment sans en affecter jamais. C'est grand dommage qu'elle ait eu si peu de souvenir, et qu'elle quitte le lecteur lorsqu'il s'attend qu'on lui parlera des dernieres années de Louis XIV, et de la régence. Peut-être même l'esprit philosophique

qui regne aujourd'hui ne sera pas trop content des petites aventures de cour qui sont l'objet de ces Mémoires. On veut savoir quels ont été les sujets des guerres ; quelles ressources on avoit pour les finances ; comment la marine dépérit après avoir été portée au plus haut point où on l'eût jamais vue chez aucune nation ; à quelles extrémités Louis XIV fut réduit ; comment il soutint ses malheurs, et comment ils furent réparés ; dans quelle confusion son confesseur Le Tellier jeta la France, et quelle part madame de Maintenon put avoir à ces troubles intestins, aussi tristes et aussi honteux que ceux de la Fronde avoient été violents et ridicules. Mais, tous ces objets ayant été presque épuisés dans l'Histoire du Siecle de Louis XIV, on peut voir avec plaisir de petits détails qui font connoître plu-

sieurs personnages dont on se souvient encore.

Ces particularités même servent, dans plus d'une occasion, à jeter de la lumiere sur les grands évènements.

D'ordinaire les petits détails des cours, si chers aux contemporains, périssent avec la génération qui s'en est occupée; mais il y a des époques et des cours dont tout est long-temps précieux. Le siecle d'Auguste fut de ce genre. Louis XIV eut des jours aussi brillants, quoique sur un théâtre beaucoup moins vaste et moins élevé. Louis XIV ne commandoit qu'à une province de l'empire d'Auguste; mais la France acquit sous ce regne tant de réputation par les armes, par les lois, par de grands établissements en tout genre, par les beaux arts, par les plaisirs même, que cet éclat se répand

jusque sur les plus légeres anecdotes d'une cour qui étoit regardée comme le modele de toutes les cours, et dont la mémoire est toujours précieuse.

Tout ce que raconte madame la marquise de Caylus est vrai; on voit une femme qui parle toujours avec candeur. Ses Souvenirs serviront sur-tout à faire oublier cette foule de misérables écrits sur la cour de Louis XIV, dont l'Europe a été inondée par des auteurs faméliques qui n'avoient jamais connu ni cette cour, ni Paris.

Madame de Caylus, niece de madame de Maintenon, parle de ce qu'elle a entendu dire et de ce qu'elle a vu, avec une vérité qui doit détruire à jamais toutes ces impostures imprimées, et sur-tout les prétendus Mémoires de madame de Maintenon, compilés par l'ignorance la plus grossiere et par la fatuité la plus révoltante, écrits d'ailleurs de ce

mauvais style des mauvais romans qui ne sont faits que pour les antichambres.

Que penser d'un homme qui insulte au hasard les plus grandes familles du royaume, en confondant perpétuellement les noms, les évènements ; qui vous dit d'un ton assuré que *M. de Maisons, premier président du parlement, avec plusieurs conseillers, n'attendoit qu'un mot du duc du Maine pour se déclarer contre la régence du duc d'Orléans*, tandis que M. de Maisons, qui ne fut jamais président, avoit arrangé lui-même tout le plan de la régence;

Qui prétend que la princesse des Ursins, à l'âge de soixante-un ans, avoit inspiré à Philippe V, roi d'Espagne, une violente passion pour elle;

Qui ose avancer que *les articles secrets du traité de Rastadt excluoient*

Philippe V du trône ; comme s'il y avoit eu des articles secrets à Rastadt;

Qui a l'impudence d'affirmer que Monseigneur, fils de Louis XIV, *épousa mademoiselle Chouin*, et rappelle sur cette fausseté tous les contes absurdes imprimés chez les libraires de Hollande ;

Qui, pour donner du crédit à ces contes, cite l'exemple d'Auguste, lequel, selon lui, étoit amoureux de Cléopâtre? C'est bien savoir l'histoire!

Voilà par quels gredins la plupart de nos histoires secretes modernes ont été composées. Quand madame de Caylus n'auroit servi par ses Mémoires qu'à faire rentrer dans le néant les livres de ces misérables, elle auroit rendu un très grand service aux honnêtes gens amateurs de la vérité.

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS.

Le titre de Mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire, et pour la maniere dont je le dis. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude, et sans autre prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaisance : ils ont cru que je savois des choses particulieres d'une cour que j'ai vue de près, et ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis ; sûre de leur fidélité et de leur amitié, je ne puis craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leur critique.

Je commencerai ces souvenirs par madame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite

et les bontés qu'elle eut pour moi, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvements de ma reconnoissance, ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et connu surtout par ses écrits et son zele pour la religion protestante, mais plus recommandable encore par une sincérité dont il parle lui-même dans un manuscrit que j'ai vu de sa main, et dans lequel il dit que sa rude probité le rendoit peu propre auprès des grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir; et se retira, après la conversion de ce prince, dans sa petite maison de Mursay, près de Niort en Poitou.*

* Il en fait la description dans *le Baron de Fœneste*, et c'est de lui-même qu'il parle sous le nom d'*Énée*.

HENRI IV.

à Paris chez Ant. Aug. Renouard.

Le zele d'Agrippa d'Aubigné pour sa religion, et son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des huguenots. *Vous n'avez*, dit-il à Henri IV, *renié J. C. que de bouche, vous avez été blessé à la bouche; mais, si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé au cœur.*

M. d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps, et, dans la préface de ce livre, il donne à Henri IV une louange qui m'a toujours paru si propre à lui et si belle, que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV *le conquérant du sien;* éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots, toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérants.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épousa Suzanne de Lezay, de la maison de Lusignan. Il eut de ce mariage un fils et deux filles : l'aînée épousa M. de Caumont Dadde, et l'autre M. de Villette, mon

grand-pere. Le fils fut malheureux, et mérita ses malheurs par sa conduite. Il épousa, étant prisonnier dans le château-Trompette de Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant de M. le duc d'Epernon, et gouverneur, sous ses ordres, de cette place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, et accoucha, dans la conciergerie de Niort, de Françoise d'Aubigné, depuis madame Scarron, et ensuite madame de Maintenon.

Je me souviens d'avoir entendu raconter que madame d'Aubigné, étant venue à Paris demander au cardinal de Richelieu la grace de son mari*, ce ministre avoit dit en la quittant: *Elle seroit bien heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande.*

Il est aisé de croire qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de religion; mais il est rare qu'il en parlât à sa fille et à un enfant; car j'ai ouï dire à madame de Maintenon, que, la tenant entre ses bras, il lui disoit:

* Il fut accusé d'avoir fait de la fausse monnoie.

Est-il possible que vous, qui avez de l'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme?

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites, l'obligerent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons, et cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que dix-huit mois, et qui fut si malade dans le trajet qu'on fut prêt à la jeter à la mer la croyant morte.

M. d'Aubigné mourut à la Martinique à son second voyage*, car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoi qu'il en soit, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfants: elle trouva leurs biens vendus et dissipés par les créanciers de leur pere, et par l'injustice de quelques uns de ses parents. Ma grand'mere, sœur de leur pere, et femme de mérite, prit soin de cette famille malheureuse, et sur-tout

* Il mourut, au retour de son second voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange.

de la petite fille qu'elle demanda à sa mere, et qu'elle élevoit comme ses propres enfants; mais mon grand-pere et ma grand'-mere étant huguenots, madame de Neuillan, mere de la maréchale de Navailles* et parente de M. d'Aubigné, demanda à la reine mere un ordre pour retirer cette enfant de leurs mains.

Madame de Neuillan voulut faire par là sa cour à la reine; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, et elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, et qu'elle la mit dans un couvent où elle se fit catholique, après une longue résistance pour sa jeunesse; car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me souviens, à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à madame de Maintenon, qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle ré-

* Le manuscrit porte *Noailles;* mais c'est une erreur qui est rectifiée dans la plupart des éditions.

sistoit encore, et ne vouloit se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui étoit morte, et qu'elle avoit vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée.

Après que madame de Neuillan eut fait mademoiselle d'Aubigné catholique, elle la maria au premier qui se présenta; et ce fut M. Scarron, trop connu par ses ouvrages pour que j'aie rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à quatorze ans, dans la maison d'un homme de la figure et du caractere de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est là cependant que cette jeune personne imprima, par ses manieres honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit: *S'il falloit prendre des libertés avec la reine ou avec madame Scarron, je ne balancerois pas, j'en prendrois plutôt avec la reine.* Elle pas-

soit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, et se retiroit aussitôt dans sa chambre, parcequ'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte et moins austere, à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein, et deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités; je les tiens de mon pere, de M. le marquis de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir ouï raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit alors M. Fouquet, son foible pour les femmes, et combien les plus haut huppées et les mieux chaussées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, et la juste admiration qu'elle causa, parvinrent jusqu'à la reine. Le baron de La Garde lui en parla le pre-

mier, et fut cause qu'à la mort de M. Scarron, cette princesse, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition, réduite à une si grande pauvreté, lui donna une pension de deux mille livres, avec laquelle madame Scarron se mit dans un couvent; et ce fut aux Hospitalieres du faubourg Saint-Marceau. Avec cette modique pension on la vit toujours honnêtement et simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude, du linge uni, mais bien chaussée et de beaux jupons; et sa pension, avec celle de sa femme-de-chambre et ses gages suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, et n'a jamais passé de temps si heureux: elle ne comprenoit pas, disoit-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes.

Le maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme: preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnue dans madame Scarron; car les maris de ce temps-là, quelque galants qu'ils fussent, n'aimoient pas

que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée.

Madame la maréchale d'Albret étoit une femme de mérite, sans esprit; mais madame de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge aussi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres. La maréchale d'Albret la prit en si grande amitié qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa; mais elle y alloit souvent dîner, et on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaisance et par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la maréchale étoit peu accoutumée; et j'ai ouï dire que quand elles alloient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendoit rien aux choses qu'on représentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle madame Scarron pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ses yeux, et la détournoit ainsi de l'attention qu'elle

auroit voulu donner aux pieces les plus intéressantes et les plus nouvelles.

C'est cette même marechale d'Albret, accusée, malgré sa dévotion et son mérite, d'aimer un peu trop le vin; ce qui paroissoit d'autant plus extraordinaire en ce temps-là que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me souviens, à propos de la maréchale et de son goût pour le vin, d'avoir ouï raconter que se regardant au miroir et se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même : *Mais, où est-ce que j'ai pris ce nez-là?* et que M. de Matha de Bourdeille, qui étoit derriere elle, répondit entre bas et haut : *Au buffet.*

Ce même Matha étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, et par là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui qui voyant la maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort, ou de son pere ou de son frere, et qui dans sa douleur ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : *Avez-vous résolu, madame, de ne manger de*

votre vie? s'il est ainsi, vous avez raison; mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. Ce discours la persuada; elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui l'on demanda comment il pouvoit faire pour être si légèrement vêtu en hiver, à quoi il répondit: *Je gele de froid.*

Le maréchal d'Albret avoit deux parentes qui demeuroient avec madame sa femme, mademoiselle de Pons, et mademoiselle de Martel; toutes deux aimables, mais de caractere différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas, et ne s'accordoient guere que sur le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, et c'est là qu'elle connut madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, et se trouverent l'une à l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu où elle alloit souvent, éga-

lement désirée par-tout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à-peu-près dans le même temps qu'une des princesses de Nemours devint reine de Portugal. Les amis de madame de Maintenon lui parlerent si avantageusement d'elle qu'elle eut envie de l'emmener, et le lui fit proposer. Cette occasion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune; mais il étoit triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance, et bien affligée pendant la durée du combat que les raisons pour et contre excitoient en elle: mais enfin son étoile l'emporta; elle refusa les offres de cette reine.

Je me souviens d'avoir ouï raconter encore que madame la princesse des Ursins, alors madame de Chalais, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le maréchal d'Albret et les autres seigneurs importants eussent tou-

jours des secrets à lui dire, pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit, avec la même sincérité qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ces confidences que madame des Ursins envioit, et qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût crue moins solide pour la laisser se divertir, et ne pas la contraindre à écouter les fréquents murmures et les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence du caractere de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car il faut avouer que madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires: elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, et elle étoit faite pour les délices de la société par l'agrément de son esprit. Mais avant de raconter les suites qu'eurent les commencements de connoissance entre madame de Maintenon et madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, et de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite*, le roi, tranquille et glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avoit fait tant de ravages dans son royaume. Ce projet étoit grand et beau, et même politique, si on le considere indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les ministres et plusieurs évêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non seulement en déterminant le roi à en prendre de ceux qui n'étoient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été résolus.

Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop d'avantage sur lui aux autres ministres, et sur-tout à M. Colbert et à M. de Seignelay son fils, et qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans un projet qui ne devoit être fondé que sur la charité et la

* La paix de Nimegue; 10 août 1678.

douceur. Des évêques, gagnés par lui, abuserent de ces paroles de l'Évangile, *contraignez-les d'entrer*, et soutinrent qu'il falloit user de violence quand la douceur ne suffisoit pas, puisque après tout, si cette violence ne faisoit pas de bons catholiques dans le temps présent, elle feroit au moins que les enfants des peres que l'on auroit ainsi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment de dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroit les esprits à écouter plus volontiers la voix des pasteurs qu'on leur enverroit. Le roi se rendit, contre ses propres lumieres et contre son inclination naturelle, qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, et on fit, à son insu, des cruautés qu'il auroit punies si elles étoient venues à sa connoissance; car M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour : *Tant de gens se*

sont convertis, comme je l'avois dit à votre majesté, à la seule vue de ses troupes.

Le roi étoit naturellement si vrai qu'il n'imaginoit pas, quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper; et les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences, et la maniere militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes; mais avant qu'on en vînt là, le roi fit de son mieux pour gagner, par ses bienfaits, les gens les plus considérables d'entre les huguenots; et il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges et n'avanceroit dans ses armées, soit de terre, soit de mer, que les catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à son exemple, travailler à la conversion de sa propre famille; mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon pere par l'espérance

d'une grande fortune, ni convaincre son esprit par la force du raisonnement, elle prit la résolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours sur mer, pour avoir du moins le loisir de disposer de ses enfants. J'avois deux freres qui, quoique fort jeunes, avoient fait plusieurs campagnes. L'aîné s'étoit trouvé, à huit ou neuf ans, à ce combat fameux de Messine, où Ruyter fut tué, et il y reçut une légere blessure. La singularité du fait, et le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent nommer enseigne après le combat.

La campagne finie, mon pere vint à la cour et y amena mon frere. L'action qu'il avoit vue, et une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là, lui attirerent l'attention et les caresses de madame de Montespan et de toute la cour. Si mon pere avoit voulu l'y laisser et se faire catholique, ils s'en seroient l'un et l'autre mieux trouvés pour leur fortune; mais mon pere résista à toutes les offres qui lui furent faites, et s'en re-

tourna chez lui. Ainsi madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frere, de faire faire à mon pere cette campagne dont je viens de parler, et de faire servir son fils avec M. de Châteaurenaud, lui laissant seulement le cadet, qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon pere fut-il embarqué qu'une de ses sœurs, que ma mere avoit été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mere y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'étoit nullement dans la confidence des desseins qu'on avoit sur moi, parcequ'on la vouloit ménager par rapport à mon pere. A peine ma mere fut-elle partie de Niort que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venoit de se convertir pour la seconde ou la troisieme fois, partit de son côté, et m'emmena à Paris. Nous trouvâmes sur la route M. de Saint-Hermine, une de ses sœurs, et mademoiselle de Caumont, aussi étonnés qu'affligés de me voir. Pour

moi, contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois étonnée ni affligée de rien; mais comme les autres étoient des personnes faites que madame de Maintenon avoit demandées à leurs parents, il avoit été décidé dans le conseil des huguenots qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, et qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur religion. On eut donc pour elle cette complaisance, d'autant plus volontiers qu'on n'avoit rien à craindre de leur légèreté; et en effet la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où madame de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garantiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis.

M. de Châteaurenaud eut ordre d'envoyer mon frere à la cour. Il y arriva presqu'aussitôt que moi, et fit une plus longue résistance; mais enfin il se rendit: on le mit à l'académie, et il quitta la marine. Mon pere, surpris et affligé au retour de sa campagne, écrivit à madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches, et l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mere, tante de madame de Maintenon, d'injustice et de dureté par rapport à lui; mais, comme elle étoit soutenue de l'autorité du roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon pere de ne pas contraindre ses enfants, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un et l'autre; et, après leur académie et le temps qu'ils devoient être aux mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de cornette des chevaux-légers, qu'il vendit quand la guerre recommença pour acheter le régiment Dauphin-cavalerie, et au cadet le régiment de la Reine-dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Steinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer madame de Maintenon. Il ne se passoit rien à la cour sur quoi elle ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit; m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, et des amusements honnêtes et réglés; on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur; et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, et que je la portasse les soirs à madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison et cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire, mais pour marquer par des faits, bien au-dessus

des louanges, la conduite et le caractere de madame de Maintenon; et il est impossible, ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, et au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant, dont après tout elle n'étoit chargée que parcequ'elle l'avoit bien voulu.

Mon pere, après avoir résisté non seulement aux bontés, mais aux promesses du roi, et avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'escadre à son rang; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux, qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors claire contre le schisme; il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer; ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il en au-

roit pu attendre; si bien même qu'en venant après à la cour, le roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon pere répondit avec trop de sécheresse : Que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à sa majesté.

J'arrivai à Saint-Germain au mois de janvier 1681. La reine vivoit; monseigneur le dauphin étoit marié depuis un an, et madame de Maintenon, dans une faveur déclarée, paroissoit aussi bien avec la reine qu'avec le roi. Cette princesse attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le roi avoit pour elle depuis quelque temps; et elle la regardoit avec raison sur un pied bien différent des autres.

Mais, avant de parler des choses que j'ai vues, il est bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir madame de Fontanges; mais, ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas. Je me souviens seulement d'avoir vu pendant quelque temps, à Saint-Germain,

le roi passer du château vieux au neuf pour l'aller voir tous les soirs : on disoit qu'elle étoit malade ; et en effet elle partit quelques mois après pour aller mourir à Port-Royal de Paris. Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de madame de Montespan ; mais je suis convaincue qu'ils étoient sans fondement, et je crois, selon que je l'ai entendu dire à madame de Maintenon, que cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis, et mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du crédit de madame de Fontanges ; elle auroit été bien sûre que le roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle. Son caractere, plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du roi ; et, comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencements du

goût que le roi avoit pris pour la beauté de madame de Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, et qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du roi : elle y réussit et en fut fâchée; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale, aussi dangereuse par la beauté que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques, que l'éducation de la province et les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées; et, dans la vérité, le roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit et qu'ils n'étoient pas tête-à-tête. On s'accoutume à la beauté; mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, sur-tout lorsqu'on vit en même temps avec des gens de l'esprit et du caractere de madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, et qui savoit si bien les faire sentir aux autres, par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant madame de Fontanges

aima véritablement le roi, et elle répondit un jour à madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : *Vous me parlez*, lui dit-elle, *de quitter une passion, comme on parle de quitter un habit.*

Je me souviens aussi d'avoir souvent entendu parler de madame de La Valliere. On sait qu'elle a précédé madame de Montespan; et ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire. Je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulièrement dans l'esprit, soit que j'en aie été témoin, ou que je les aie entendu raconter par madame de Maintenon.

Le roi prit donc de l'amour pour madame de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec madame de La Valliere, en maîtresse déclarée; et madame de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle; même table, et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et

son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivoit souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du roi. Ce prince, pour l'appaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. *Insensiblement pour vous*, reprit madame de Montespan, *mais très sensiblement pour moi.*

Le personnage singulier de madame de La Valliere pendant plus de deux ans mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a su, tout le monde en a parlé ; mais, comme il pourroit être du nombre de ces choses qui ne s'écrivent point et qu'on oublie, je

Mlle DE LA VALLIERE.

veux en faire un article dans mes Souvenirs.

Madame de La Valliere étoit née tendre et vertueuse : elle aima le roi et non la royauté. Le roi cessa de l'aimer pour madame de Montespan. Si à la premiere vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel et conforme à son caractere : elle prit un autre parti, et demeura non seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la derniere main. Madame de La Valliere s'y portoit, de son côté, avec tout le zele d'une femme-de-chambre dont la fortune dépendroit des agréments qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigrements n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura

ainsi à la cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du roi! Il la vit partir d'un œil sec pour aller aux Carmélites, où elle a vécu d'une maniere aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à madame de Maintenon, avant de quitter la cour: *Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir* (en parlant du roi et de madame de Montespan); ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être mal entendue et téméraire: je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la cour, puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernieres années de sa vie, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur, dire des choses admirables de son état, et du bonheur dont elle jouissoit déja, malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir ouï raconter que

Peint. par Rigaud. gravé p.r Devaux.

feu M. l'évêque de Meaux, Bossuet, lui ayant annoncé la mort de M. le comte de Vermandois, son fils, elle avoit, par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes; mais que revenant tout-à-coup à elle, elle dit à ce prélat: *C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance.*

J'ai vu madame de Montespan aux carmélites, bien des années après, et dans le temps qu'elle-même n'étoit plus à la cour, y venir chercher madame de La Valliere, devenue pour elle une espece de directeur.

Mais mes souvenirs me rappellent à la cour, où madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès du roi et * auprès de la reine. Elle avoit été faite dame d'atours de madame la dauphine de Baviere; et le roi avoit acheté pour elle la terre de Mainte-

* Ces quatre mots, *auprès du roi et*, que je trouve dans les éditions, et même dans celle de M. Michel Rey, ne sont pas dans le manuscrit. R.

non, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom*.

Mais les commencements de la faveur de madame de Maintenon ont tant de liaison et de rapport à madame de Montespan, que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencements de leur connoissance pour en raconter les suites.

Madame de Maintenon m'a dit souvent qu'elle avoit connu madame de Montespan chez le maréchal d'Albret, et qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis; ajoutant que ses sentiments étoient honnêtes, sa conduite réglée, et sa réputation bien établie.

Elle devint peu après dame du palais de la reine, par la faveur de Monsieur, et le roi ne fit alors aucune attention à sa beauté: toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse,

* J'ai vu, dans une lettre écrite à M. d'Aubigné, que le roi lui avoit ordonné de prendre le nom de Maintenon.

Mme. DE MONTESPAN.

qu'elle amusoit à son coucher qui duroit long-temps, parceque la reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le roi pour se mettre au lit. Cette princesse étoit si vertueuse qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle; et, pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoiqu'avec beaucoup de hauteur dans ses sentiments, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmelite, qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette religieuse lui demanda si, en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques uns des jeunes gens de la cour du roi son pere: *Oh! non, ma mere,* dit-elle, *il n'y avoit point de roi.*

Mais enfin madame de Montespan plut au roi; elle en eut des enfants, et il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui sût et les bien élever et les bien cacher. Elle se souvint de madame de

Maintenon, et elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable: elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi madame de Maintenon répondit que, pour les enfants de madame de Montespan, elle ne s'en chargeroit pas; mais que si le roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens, elle lui obéiroit. Le roi l'en pria, et elle les prit avec elle.

Si ce fut pour madame de Maintenon le commencement d'une fortune singuliere, ce fut aussi le commencement de ses peines et de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société, pour lesquels elle sembloit être née, et il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvénients qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant, et tout le reste; elle prit pour pré-

texte la petite d'Heudicourt, et la demanda à madame sa mere, qui la lui donna sans peine par l'amitié qui étoit entre elles, et par le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfants. Cette petite fille fut depuis madame de Montgon*, dame du palais de madame la dauphine de Savoie.

Je me souviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amusée. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher madame de Maintenon quand les premieres douleurs pour accoucher prenoient à madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque, et prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées;

* Mere de l'abbé de Montgon, auteur de mémoires où le cardinal de Fleury est très dénigré.

puisque madame de Montespan a eu sept enfants du roi.

Mais je me souviens d'avoir ouï raconter qu'elle fut si pénétrée de douleur au premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle devint maigre, jaune, et si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractere de madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le roi par l'ascendant de son esprit. Elle s'étoit flattée d'être maîtresse non seulement de son propre goût, mais de la passion du roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours desirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui pas accorder : la suite fut plus naturelle. Elle se désespéra, comme je l'ai dit, à la premiere grossesse, se consola à la seconde, et porta dans les autres l'impudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfants dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une

poutre de la chambre de ses enfants, à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi, et madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout-à-coup, et de façon qu'il ne seroit pas possible de ne pas laisser entrer beaucoup de monde. Dans cette crainte*, elle envoya en diligence à Saint-Germain pour demander à madame de Montespan ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas; sur quoi elle dit pour toute réponse à celui qu'on avoit envoyé : *J'en suis bien aise; dites à madame Scarron que c'est une marque de bonheur pour ces enfants.*

L'aînée des enfants du roi et de madame de Montespan mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mere tendre, et beaucoup plus que la véritable; sur quoi le roi dit, en parlant de madame de Maintenon : *Elle sait bien*

* Ces trois mots sont dans les éditions, et non au manuscrit. R.

aimer; il y auroit du plaisir à être aimé d'elle.

Madame de Montespan eut cinq enfants de suite. Je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble ou séparément; je sais seulement que, ne pouvant les faire légitimer sans nommer la mere, parcequ'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoissance, pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfants du roi par celle du bâtard du comte de Saint-Pol, fils de madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la maréchale de La Ferté, et qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari.

Le roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir, M. le duc du Maine, M. le comte du Vexin, mademoiselle de Nantes, et mademoiselle de Tours; l'aîné étoit mort sans être reconnu, et M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la cour avec ces enfants du roi; mais elle s'attacha

particulièrement à M. le duc du Maine, dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oserai dire, si l'usage ou la fortune de madame de Maintenon lui avoit permis de demeurer plus long-temps auprès de lui, et qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée! Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit; mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force et de courage (j'entends celui de l'esprit), qualités si nécessaires aux hommes élevés au-dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de M. le duc du Maine, sa timidité naturelle, et le goût du roi (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde) ont contribué à éloigner ce prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font sur-tout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le duc du Maine mit le

comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une princesse du sang, d'un caractere entièrement opposé au sien, aussi vive et entreprenante qu'il étoit doux et tranquille. Cette princesse abusa de sa douceur ; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop sévere lui avoit imposé, elle dédaigna de faire sa cour au roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où, par sa dépense, elle ruina monsieur son mari, lequel approuvoit ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le roi lui en parla, mais inutilement; et voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence, et le laissa croupir dans son aveuglement et sa foiblesse.

Je me souviens, à-propos du mariage de M. le duc du Maine, que le roi, qui pensoit toujours juste, auroit desiré que les princes légitimés ne se fussent jamais mariés. *Ces gens-là*, disoit-il à madame de Maintenon, *ne devroient jamais se marier.*

Mais M. le duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une fille d'une des grandes maisons du royaume, sans les persécutions de M. le Prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je sais même que le roi avoit eu dessein de choisir mademoiselle d'Uzès, et qu'il étoit sur le point de le déclarer, lorsque M. de Barbézieux vint lui faire part de son mariage avec elle, ce qui fit que le roi n'y songea pas davantage. *Tout est conjoncture dans cette vie*, disoit le maréchal de Clairambault, *et la destinée de mademoiselle d'Uzès en est une preuve.*

Le comte du Vexin mourut jeune, et ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssoit ni les remedes, ni les expériences; et j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cauteres le long de l'épine du dos. On le destinoit à l'église, et il possédoit déja plusieurs grands bénéfices, en-

tre lesquels étoit l'abbaye de Saint-Denis, qui fut depuis donnée à la maison royale de Saint-Cyr.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à-peu-près au même âge, de huit à neuf ans. La quatrième étoit mademoiselle de Nantes, dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes Souvenirs. Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien dans son éducation pour faire valoir les talents propres à plaire qu'elle avoit reçus de la nature. Elle répondit parfaitement à son éducation ; mais ses graces et ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie. Quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne juge de ce qui lui manque que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devroit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié ; cependant la pente naturelle

qu'on a à se flatter soi-même, et la séduction de ses agréments est telle qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, et qu'on attend pour se désabuser, une expérience personnelle, qui ne manque guere.

Après ces cinq enfants, madame de Montespan fut quelque temps sans en avoir; et ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation, et ce raccommodement si glorieux à M. l'évêque de Meaux, à madame de Montausier, et à toutes les personnes de mérite et de vertu qui étoient alors à la cour.

La rupture se fit dans le temps d'un jubilé. Le roi avoit un fonds de religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage et si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, et c'étoit à l'armée.

Les grandes fêtes lui causoient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame

de Montespan avoit les mêmes sentiments, et ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaitement bien élevée par une mere d'une grande piété, et qui avoit jeté dans son cœur des semences de religion dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir, comme le roi, dans tous les temps; et je me souviens d'avoir ouï raconter que, vivant avec le roi de la façon dont je viens de parler, elle jeûnoit si austèrement les carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de lui en dire un mot. *Eh quoi! madame*, reprit madame de Montespan, *faut-il, parceque je fais un mal, faire tous les autres?*

Enfin ce jubilé dont je viens de parler arriva. Ces deux amants, pressés par leur conscience, se séparerent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria, et pleura ses péchés; le roi de

son côté fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendroit à la cour. Pourquoi non? disoient ses parents et ses amis même les plus vertueux; madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'évêque de Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté; madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe il fut conclu que le roi viendroit chez madame de Montespan; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour, seroient présentes à cette entrevue, et que le roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez madame de Montespan, comme il

avoit été décidé*; mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlerent bas assez long-temps, pleurerent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passerent dans une autre chambre; et il en avint madame la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vint dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractere, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec beaucoup de mystere. On cacha ces deux derniers enfants avec soin. Un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du roi; et madame de Montespan avec ma-

* Cette petite phrase, absolument nécessaire pour compléter le sens, n'est cependant pas au manuscrit : elle aura été introduite par Diderot. R.

dame de Thianges y firent un assez long séjour; mais madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfants, comme elle l'avoit été des autres : M. de Louvois les fit élever à Paris, dans une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le comte de Toulouse surprit et éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de mademoiselle de Blois; car c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à son mariage. La flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté, langage qui devoit d'autant plus lui plaire qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de madame de Montespan; ou, pour mieux dire, elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, et les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par là

qu'elle eut tant de peine à pardonner à mademoiselle de Blois d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et dont je parlerai quelquefois, encore moins raisonnable sur ce point, ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemar, que cet enfant avoit reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. Ainsi mademoiselle de Blois passoit sa vie à s'entendre reprocher ses défauts; et comme elle étoit naturellement timide et glorieuse, elle parloit peu, et ne laissoit rien voir du côté de l'esprit qui pût les réparer. Le roi en eut pitié; et c'est peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, et la premiere cause du rang où il la fit monter depuis.

Madame la duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras, et de belles mains; mais peu de proportion dans ses traits. Telle qu'elle étoit, madame de Thianges auroit dû avoir plus d'indulgence pour elle, puisqu'elle lui ressembloit beaucoup.

Quant à l'esprit, il est certain que madame la duchesse d'Orléans en a, quoique, à dire la vérité, elle en ait peu montré dans sa conduite, par rapport à sa famille, depuis la mort du roi.

Je reviens à madame de Maintenon, qui vécut chez madame de Montespan avec M. le duc du Maine, jusqu'au temps où elle le promena en différents endroits pour chercher du remede à sa jambe. Ce prince étoit né droit et bien fait, et le fut jusqu'à l'âge de trois ans, que les grosses dents lui percerent, en lui causant des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remedes de la faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers pour le faire voir à un homme dont on vantoit le savoir et les remedes; mais, comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, madame de Maintenon fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou, qui menoit son fils à cet empirique, dont les remedes étoient

apparemment bien violents, puisqu'il alongea cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre, sans la fortifier; et les douleurs extrêmes que M. du Maine souffrit ne servirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré ce mauvais succès, il ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barege, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du roi, il reçut, dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendus au dauphin.

Madame de Maintenon fut bien aise, en passant par le Poitou et la Saintonge, de revoir sa patrie, sa famille, et ses connoissances. M. d'Aubigné, en ce temps-là gouverneur de Cognac, y reçut M. le duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différents voyages fut de n'être pas à la cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversation de M. Fagon, alors médecin de M. le duc du Maine. C'est là que se forma entre eux cette estime et cette

amitié qui ne se sont pas démenties. Plus M. Fagon vit madame de Maintenon de près, plus il admira sa vertu et goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages la faveur de madame de Maintenon augmenta, et celle de madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit; et madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, et qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne desirant que la tranquillité et le repos de sa première vie. Je le sais, et pour le lui avoir entendu dire, et par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, et adressées à un docteur de Sorbonne, nommé l'abbé Gobelin, son confesseur; mais son étoile singuliere ne lui permit pas d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres

qu'on avoit voulu la marier au vieux duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement. Je rapporte ici la maniere dont elle s'en explique elle-même avec son confesseur. « Madame de Montespan et ma-« dame de Richelieu travaillent présente-« ment à un mariage pour moi, qui pour-« tant ne s'achevera pas. C'est un duc assez « mal-honnête homme et fort gueux. Ce se-« roit une source d'embarras et de déplai-« sirs qu'il seroit imprudent de s'attirer; « j'en ai déja assez* dans une condition sin-« guliere et enviée de tout le monde, sans « aller en chercher dans un état qui fait le « malheur des trois quarts du genre hu-« main. »

Il faut avouer que le roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour madame de Maintenon; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur

* La singularité de sa condition et de son état venoit sans doute de ce qu'elle se trouvoit à la cour, et la veuve de Scarron, dont pourtant elle n'avoit jamais été la femme.

une espece de crainte de son mérite, et sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite et une imitation, quoiqu'avec des correctifs, et qu'il leur manquât un *Voiture* pour en faire passer à la postérité les plaisanteries et les amusements.

On se moquoit à la cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le roi.

L'éloignement de ce prince pour madame de Maintenon auroit paru plus naturel, s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France, par la maniere dont il vivoit avec une femme mariée et enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent, sur ce sujet, des traits dont on ne devoit pas lui savoir

gré, et tels que celui-ci. Elle dit un jour au roi, à une revue des mousquetaires : *Que feriez-vous, sire, si on vous disoit qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre, comme si elle étoit la sienne?* Il est vrai que j'ignore le temps où elle fit cette question, et qu'il est à présumer qu'elle se croyoit alors bien sûre de sa faveur. J'ignore aussi quelle fut la réponse du roi; mais le discours est certain, et il suffit pour faire voir quels ont été les sentiments et la conduite de madame de Maintenon à cet égard, d'autant plus qu'elle étoit encore, dans ce temps-là, chez madame de Montespan, auprès de ses enfants.

Cependant le roi, si prévenu dans les commencements contre madame de Maintenon, qu'il ne l'appeloit d'un air de dénigrement, en parlant à madame de Montespan, que *votre bel esprit*, s'accoutuma à elle, et comprit qu'il y avoit tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea de sa maîtresse, par une délicatesse dont on ne l'eût peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler

NINON DE L'ENCLOS.

à Paris, chez Ant. Aug. Renouard.

les soirs quand il seroit sorti de sa chambre. Madame de Maintenon s'en apperçut; et voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui et qu'un non assez sec: *J'entends*, dit-elle, *ceci est un sacrifice;* et, comme elle se levoit, madame de Montespan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le mystere. La conversation n'en fut que plus vive après, et elles se dirent sans doute, dans un genre différent, l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de La Châtre*.

On peut juger, par cet échantillon, que le roi n'étoit pas incapable de délicatesse, et que madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de se croire seulement redevable au public d'être aimé de la plus

* M. de La Châtre avoit exigé de mademoiselle de Lenclos un billet, comme quoi elle lui seroit fidele pendant son absence; et, étant avec un autre, dans le moment le plus vif elle s'écria: *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!*

belle femme de son royaume. Il est vrai que le roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidele en amour, et qu'il a eu, pendant son commerce avec madame de Montespan, quelques autres aventures galantes dont elle se soucioit peu, et elle n'en parloit que par humeur ou pour se divertir.

Je ne sais pourtant si madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne s'en pas soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue, par l'affectation que madame de Soubise avoit de mettre certains pendants d'oreilles d'émeraudes, les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit pas à celui de madame de Montespan, et pour lequel il falloit avoir des ménagements. D'ailleurs, madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit ou la froideur de son tempéra-

ment lui faisoit regarder comme des foiblesses honteuses. Uniquement occupée des intérêts et de la grandeur de sa maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Pour juger si madame de Soubise s'est conduite selon ces maximes, il suffit de considérer l'état présent de cette maison, et de la comparer à ce qu'elle étoit quand elle y est entrée. A peine M. de Soubise avoit-il alors six mille livres de rente.

Madame de Soubise a soutenu son caractere, et suivi les mêmes idées dans le mariage de monsieur son fils avec l'héritiere de la maison de Ventadour, veuve du prince de Turenne, dernier mort. Les discours du public, et la mauvaise conduite effective de la personne, ne l'arrêterent pas; elle pensa ce que madame Cornuel en dit alors, que ce seroit un grand mariage dans un siecle.

Pour dire la vérité, je crois que madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guere plus le roi l'une que l'autre.

Toutes deux avoient de l'ambition ; la premiere pour sa famille, la seconde pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa maison et l'enrichir ; madame de Montespan vouloit gouverner et faire sentir son autorité. Mais je ne pousserai pas plus loin le parallele ; je dirai seulement que, si l'on en excepte la beauté et la taille, qui pourtant n'étoient en madame de Soubise que comme un beau tableau ou une belle statue, elle ne devoit pas disputer un cœur avec madame de Montespan. Son esprit uniquement porté aux affaires rendoit sa conversation froide et plate ; madame de Montespan, au contraire, rendoit agréables les matieres les plus sérieuses, et ennoblissoit les plus communes : aussi je crois que le roi n'a jamais été fort amoureux de madame de Soubise, et que madame de Montespan auroit eu tort d'en être inquiete. Bien des gens ont cru M. le cardinal de Rohan fils du roi ; mais s'il y a eu un des enfants de madame de Soubise qui fût de lui, il est mort il y a long-temps.

Malgré ces infidélités du roi, j'ai souvent entendu dire que madame de Montespan auroit toujours conservé du crédit sur son esprit, si elle avoit eu moins d'humeur, et si elle avoit moins compté sur l'ascendant qu'elle croyoit avoir. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écartés; et si les caracteres doux souffrent plus long-temps que les autres, leur fuite est sans retour.

Le roi trouva une grande différence dans l'humeur de madame de Maintenon; il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, et qui joignoit encore à des qualités si rares les agréments de l'esprit et de la conversation.

Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait connoître. Il est aisé de juger qu'une femme, dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître et à son amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la

mauvaise humeur de madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison et de la modération qu'elle découvroit dans madame de Maintenon, et peut-être à mesure que le roi revenoit des préventions qu'il avoit eues contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les suites qu'auroient un jour ces commencements d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragments des lettres que madame de Maintenon écrivoit à l'abbé Gobelin on y verra, mieux que je ne pourrois l'exprimer, et ce qu'elle eut à souffrir, et quels étoient ses véritables sentiments. Il est vrai qu'il seroit à desirer que ces lettres fussent datées; mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites.

« Madame de Montespan et moi avons eu « une conversation fort vive; elle en a rendu « compte au roi à sa mode, et je vous avoue « que j'aurai bien de la peine à demeurer « dans un état où j'aurai tous les jours de « pareilles aventures. Qu'il me seroit doux

« de me remettre en liberté ! j'ai eu mille « fois envie d'être religieuse ; mais la peur « de m'en repentir m'a fait passer par-des- « sus des mouvements que mille personnes « auroient appelés vocation... Je ne saurois « comprendre que la volonté de Dieu soit « que je souffre de madame de Montespan. « Elle est incapable d'amitié, et je ne puis « m'en passer. Elle ne sauroit trouver en « moi les oppositions qu'elle y trouve, sans « me haïr. Elle me redonne au roi, comme « il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. Je « suis avec lui sur le pied d'une bizarre, « qu'il faut ménager* ». Dans une autre lettre : « Il se passe ici des choses terribles « entre madame de Montespan et moi. Le « roi en fut hier témoin ; et ces procédés- « là, joints aux maux continuels de ses en- « fants, me mettent dans un état que je ne « pourrai long-temps soutenir. »

* Toutes les lettres de madame de Maintenon à son confesseur font bien voir le caractère de la dévote ambitieuse, et celui du prêtre à qui elle en rend compte.

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à madame de Maintenon, qu'étant un jour avec madame de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le roi les surprit, et, les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au roi : *Si votre majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre.* Le roi y alla ; madame de Maintenon le suivit, et madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très surprenante ; et j'avoue que je ne la pourrois croire, s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand madame de Maintenon se vit tête-à-tête avec le roi, elle ne dissimula rien ; elle peignit l'injustice et la dureté de madame de Montespan d'une maniere vive, et fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du roi ; mais, comme il aimoit encore madame de Mon-

tespan, il chercha à la justifier; et pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'ame si dure, il dit à madame de Maintenon : *Ne vous êtes-vous pas souvent aperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes, lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse et touchante?* Avec cette disposition, il est à présumer, comme je l'ai dit, que si madame de Montespan eût voulu, elle auroit encore long-temps gouverné ce prince.

Cette conversation de madame de Maintenon avec le roi fut suivie de plusieurs autres; mais le mariage de Monseigneur fit trouver à madame de Maintenon, dans la maison de madame la dauphine, une porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après madame de Maintenon, que si madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à madame de Thianges, sa sœur,

le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, et se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Madame de Montespan, disoit M. l'abbé Testu, *parle comme une personne qui lit, madame de Thianges comme une personne qui rêve, et madame de Fontevrault comme une personne qui parle.* Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître madame l'abbesse de Fontevrault; je sais seulement, par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit, et plus de savoir: son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état; mais ni les sciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

P. Mouton Sculp. Aug. S.t Aubin fec.

Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne et celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence, et rien de mauvais dans le cœur : elle condamnoit même souvent les injustices et la dureté de madame sa sœur, et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé en elle de la consolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini sur les deux points de sa folie; mais il suffit de dire, pour celle de sa maison, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la sienne et celle de La Rochefoucauld*; et que si elle ne disputoit pas au roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté ex-

* Elle distinguoit la maison de La Rochefoucauld des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle avoit eues avec la maison de Rochechouart.

térieure que pour la délicatesse des organes qui composoient sa machine; et, pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que sa beauté et la perfection de son tempérament procédoient de la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan, et je ne sais comment il se pouvoit faire qu'ayant une mere aussi vertueuse elle eût été élevée avec autant de liberté*. Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le duc de Mortemart, leur pere, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, et dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots, qui sont autant de preuves et de la mauvaise humeur de la femme, et du libertinage du mari; tels que celui-ci: M. de Mortemart étant

* Plusieurs éditions portent, *qu'ayant été élevées par une mere sévere, elles prissent tant de liberté.* Ce n'est pas le sens de l'auteur, qui évidemment n'a voulu parler ici que de madame de Thianges. R.

rentré fort tard à son ordinaire, sa femme, qui l'attendoit, lui dit: *D'où venez-vous? passerez-vous ainsi votre vie avec des diables?* A quoi M. de Mortemart répondit: *Je ne sais d'où je viens; mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange.*

J'ai ouï dire au feu roi que madame de Thianges s'échappoit souvent de chez elle pour le venir trouver, lorsqu'il déjeûnoit avec des gens de son âge. Elle se mettoit avec eux à table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit point*. Cette éducation ne devoit point contribuer à la faire bien marier; cependant elle épousa M. le marquis de Thianges, de la maison de Damas, et elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de son sang, ni dans son alliance; et comme les terres de la maison de Thianges sont en

* Ce n'est pas elle qui a dit la premiere *qu'on ne vieillit point à table:* c'étoit une maxime du célebre gourmand Broussin, avant que madame de Thianges fût au monde.

Bourgogne, où elle fit quelque séjour, l'ennui qu'elle y eut lui inspira une aversion pour tous les Bourguignons qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours; en sorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un étoit de l'appeler Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils et deux filles; mais elle ne vit dans ce fils que cette province qu'elle détestoit, et dans sa fille aînée que sa propre personne qu'elle adoroit. Elle la maria au duc de Nevers; la cadette épousa le duc de Sforce, et partit aussitôt après son mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de madame de Montespan. Je l'ai vue à son retour encore assez jeune pour juger de sa beauté; mais elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux, et un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'ad-

mirer madame de Nevers; tout le monde l'admiroit avec elle; mais personne ne trouvoit qu'elle lui ressemblât, comme elle se l'imaginoit. Madame de Montespan fit ce qu'elle put pour inspirer au roi du goût pour sa niece; mais il ne donna pas dans le piege, soit qu'on s'y prît d'une maniere trop grossiere, capable de le révolter, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit sur tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du roi, madame de Nevers se contenta de M. le Prince, qu'on appeloit en ce temps-là M. le Duc. L'esprit, la galanterie, et la magnificence, quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. Il a marqué sa galanterie pour madame de Nevers par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de celui-ci: M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même maniere dont on va souper à ce qu'on appelle aujourd'hui une guinguette; et on

avoit vu madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher, *à Rome*. Mais comme avec le temps elle connut mieux monsieur son mari, et qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, et en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa, par la connoissance qu'il avoit du génie et du caractere de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent, et réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur à Chantilly. Il la proposa; on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grace de lui en trouver un, et de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de

cent mille écus; et madame de Nevers n'alla point à Rome.*

Pour terminer l'article des nieces de madame de Montespan, je parlerai succinctement de l'aînée des filles du maréchal de Vivonne son frere, la seule qui ait paru à la cour du temps de sa faveur. Elle épousa le prince d'Elbeuf par les soins et les représentations continuelles de madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne sais par quelle fatalité madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit, beauté, esprit, agréments; et madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au duc d'Elbeuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa grande naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, et d'un esprit auquel il ne

* M. le duc, pour entrer secrètement chez madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers.

manquoit que de savoir mieux profiter de ces grands et rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, et par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de madame sa femme, il semble qu'il ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, et par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de madame de Montespan, où on ne l'appeloit en badinant que *le goujat*, pour marquer la vie qu'il menoit et la compagnie qu'il voyoit; et elle lui a fait souvent des réprimandes aussi inutiles que bien reçues. Le roi avoit du foible pour ce prince; il lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, et ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit; mais enfin madame sa femme n'a pas été

heureuse, et madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractere de la tante, dont la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, et plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le carrosse de madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme, sur le pont de Saint-Germain, madame de Montausier, madame de Richelieu, madame de Maintenon, et quelques autres qui étoient avec elle, en furent effrayées et saisies comme on l'est d'ordinaire en pareille occasion; la seule madame de Montespan ne s'en émut pas, et elle reprocha même à ces dames leur foiblesse. *Si c'étoit*, leur disoit-elle, *un effet de la bonté de votre cœur, et une véritable compassion, vous auriez le même sentiment en apprenant que cette aventure est arrivée loin comme près de vous.*

Elle joignoit à cette dureté de cœur* une

* Comment accorder cette dureté avec les lar-

connoître l'humeur de M. de Montausier, et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux, et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devoit avoir.

La maniere rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, et qu'il avoit un bon modele devant les yeux dans la personne du roi son pere, qu'il admiroit et qu'il aimoit, son regne auroit été heureux et tranquille: je dis tranquille, parceque la paix étant faite, et sachant bien que le roi n'avoit pas envie de recommencer la guerre, il n'y auroit de lui-même pensé de long-temps, et jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de gouvernement; nous n'aurions vu de changement que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris et Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes

vues de la gloire du roi, fit choix de M. Racine et de M. Despréaux pour en écrire l'histoire. Si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant madame de Montespan s'aperçut que le roi lui échappoit lorsque le mal étoit sans remede. Elle chercha à s'appuyer de M. de La Rochefoucauld, regardé comme une espece de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, et voulut enfin regagner par l'intrigue ce qu'elle avoit perdu par son humeur, et par l'opinion où elle avoit toujours été que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité, quand les passions nous aveuglent et nous font prendre les plus mauvais partis?

Le roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât parfaitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement; et ses réponses les moins préparées renfermoient, en peu de mots, tout ce qu'il

y avoit de mieux à dire, selon les temps, les choses, et les personnes. Il avoit, bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétroit les caracteres et les pensées; mais, comme il étoit sage, et qu'il savoit combien les paroles des rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler de choses importantes, on voyoit les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, et charmés de la maniere dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des graces infinies, un tour noble et fin, que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de madame de Montespan, de M. de La Rochefoucauld, et de M. de Louvois, fut de perdre madame de Maintenon, et d'en dégoûter le roi. Mais ils s'y prirent trop tard; l'estime et l'amitié qu'il avoit pour elle avoient déja pris de

trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne, et ses sentiments trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie et à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale, dont madame de Maintenon ne m'a parlé que très légèrement, et seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de La Rochefoucauld étoit une espece de favori, c'est que depuis la disgrace de M. de Lauzun, causée par la maniere insolente dont il parla au roi, après la rupture de son mariage avec Mademoiselle, ce prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir, c'est-à-dire de favori déclaré. Ainsi M. de La Rochefoucauld eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits, et le roi se garantit des inconvénients attachés à cette qualité.

M. de Lauzun, peu content d'épouser Mademoiselle, voulut que le mariage se fît de couronne à couronne; et, par de longs et vains préparatifs, il donna le loisir à

M. le prince d'agir et de faire révoquer la permission que le roi lui avoit accordée. Pénétré de douleur, il ne garda plus de mesures, et se fit arrêter et conduire dans une longue et dure prison* par la maniere dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité le mariage se seroit fait. Le roi, avec le temps, auroit calmé M. le prince, et M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite-fille de Henri IV, refusée à tant de princes et de rois pour ne les pas rendre trop puissants : il se seroit vu cousin-germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée!

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractere audacieux, et pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour**; mais, comme cet

* Beaucoup trop dure, sans doute.

** Par les mémoires de Mademoiselle, il est manifeste que ce fut elle qui en parla la premiere.

MADEMOISELLE,
Duchesse de Montpensier.

évènement est écrit par-tout, je ne m'y suis arrêtée que par sa singularité.

Mademoiselle, foible, et sujette à des mouvements violents qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage elle se mit au lit, et reçut des visites comme une veuve désolée; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans son désespoir: *Il seroit là! il seroit là!* c'est-à-dire, il seroit dans mon lit; car elle montroit la place vuide.

On a prétendu mal-à-propos que M. de Lauzun avoit été bien avec madame de Montespan avant qu'elle fût maîtresse du roi. Rien n'est plus faux, si j'en crois ce que madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps Mademoiselle négocia avec madame de Montespan le retour de M. de Lauzun; et c'est à cette considération qu'elle fit une donation à M. le duc du Maine de la souveraineté de Dombes et du comté d'Eu: mais M. de Lauzun ne fit que saluer le roi, et vécut ensuite à Paris

jusqu'à la révolution d'Angleterre, dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680, et madame de Maintenon, entrant en charge dans ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre; mais, par-tout où elles se rencontroient, elles se parloient et avoient des conversations si vives et si cordiales en apparence, que qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfants du roi, pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude et le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour leur esprit faisoient aussi qu'elles avoient du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens, à propos de ce goût indépendant de leurs procédés et de leurs mécontentements, qu'elles se trouverent

embarquées à faire un voyage de la cour dans le même carrosse, et, je crois, tête-à-tête. Madame de Montespan prit la parole, et dit à madame de Maintenon: *Ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci; causons comme si nous n'avions rien à démêler: bien entendu*, ajouta-t-elle, *que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour.* Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole en tout.

Le roi, avant de nommer madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la dauphine, eut la politesse, pour madame la maréchale de Rochefort, de lui demander si cette compagne ne lui feroit point de peine, en l'assurant en même temps qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances. Sa faveur occupoit tout son temps, et son caractere, encore plus que sa faveur, ne lui permettoit pas d'agir d'une autre maniere.

Madame la duchesse de Richelieu fut

faite dame d'honneur de madame la dauphine : madame de Maintenon, et même madame de Montespan, dans tous les temps avoient inspiré au roi une si grande considération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une surintendante au-dessus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu chevalier d'honneur, pour lui faire plaisir. Voici, je crois, l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

Madame de Richelieu*, sans bien, sans beauté, sans jeunesse, et même sans beaucoup d'esprit, avoit épousé par son savoir faire, au grand étonnement de toute la cour et de la reine-mere qui s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'état, parfaitement bien fait, et qui, par son âge, auroit pu être son fils ; mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de

* Anne Marguerite d'Acigné, fille de Jean Léonard d'Acigné, comte de Grand-Bois, morte en 1698.

M. de Richelieu : avec de la douceur et des louanges sur sa figure, son esprit et son caractere, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui; il falloit seulement prendre garde à sa légèreté naturelle ; car il s'engouoit et se dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'apperceveient même de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre. Au commencement d'une connoissance et d'une idée d'amitié, il faisoit aussitôt peindre ceux qu'il croyoit aimer, les mettoit au chevet de son lit, et peu-à-peu ils cédoient leurs places à d'autres, reculoient jusqu'à la porte, gagnoient l'antichambre et puis le grenier, et enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua, après son mariage, à ménager les foiblesses et à supporter les caprices de monsieur son mari; elle le voyoit se ruiner à ses yeux par son jeu et sa dépense sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise humeur. L'un et l'autre avoient du goût pour

les gens d'esprit, et ils rassembloient chez eux, comme le maréchal d'Albret, ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes et en femmes, et c'étoit à-peu-près les mêmes gens, excepté que l'abbé Testu, intime ami de madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu, et s'en croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre, et d'un caractere à ne pas aimer la contradiction: aussi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes; il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de dames, auxquelles il imposoit, ou qu'il flattoit plus ou moins, selon qu'elles lui plaisoient. Il faisoit des vers médiocres, et son style étoit plein d'antitheses et de pointes.

Le commerce de l'abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune, et le roi n'a jamais pu se résoudre à le faire évêque. Je me souviens qu'un jour madame d'Heudicourt parla en sa faveur; et, sur ce que le roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres, elle répon-

dit : *Sire, il attend, pour le devenir, que votre majesté l'ait fait évêque.*

Madame de Coulanges, femme de celui qui a tant fait de chansons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu. Elle avoit une figure et un esprit agréables, une conversation remplie de traits vifs et brillants; et ce style lui étoit si naturel que l'abbé Gobelin dit*, après une confession générale qu'elle lui avoit faite : *Chaque péché de cette dame est une épigramme.* Personne en effet, après madame de Cornuel, n'a plus dit de bons mots que madame de Coulanges.

M. de Barillon, amoureux de madame de Maintenon, mais mal traité comme amant et fort estimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans cette société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre, après laquelle il

* Quel directeur de madame de Maintenon, qu'un homme qui, pour divertir la compagnie, caractérise les confessions de ses dévotes ! Il avoit besoin d'être dirigé par elle : aussi l'étoit-il.

trouva madame de Maintenon au plus haut point de sa faveur; et, comme il vit un jour le roi et toute la cour empressés autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut: *Avois-je grand tort?* Mais, piqué de ne la pouvoir aborder, il dit aussi un autre jour, sur le rire immodéré et le bruit que faisoient les dames qui étoient avec elle: *Comment une personne d'autant d'esprit et de goût peut-elle s'accommoder du rire et de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la conversation de ces dames*?* Ce discours, rapporté à madame de Maintenon, ne lui déplut pas: elle en sentit la vérité.

Le cardinal d'Estrées n'étoit pas moins amoureux dans ce temps dont je parle; et il a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choses galantes, qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit.

M. de Guilleragues, par la constance de son amour, son esprit, et ses chansons,

* Voici bien de la galanterie, tant profane que sacerdotale.

doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon : enfin je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu, qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu et de ses agréments.

Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, et mademoiselle d'Aumale, depuis madame la maréchale de Schomberg, avoient aussi leurs amants déclarés, sans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte ; et, si l'on a parlé différemment de madame d'Heudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produisoit que des galanteries publiques, comme des affaires dont on se cache, et dans lesquelles on apporte du mystere.

Madame de Schomberg étoit précieuse ; mademoiselle de Pons, bizarre, naturelle, sans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle et divertissante, telle enfin que madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois : *Madame d'Heudicourt n'ouvre*

*pas la bouche sans me faire rire; cependant je ne me souviens pas, depuis que nous nous connoissons, de lui avoir entendu dire une chose que j'eusse voulu avoir dite**.

Il est temps de sortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la cour, et reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maison de madame la dauphine de Baviere, où madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de madame la duchesse de Richelieu qu'à l'égard des autres charges. Cependant madame de Richelieu n'aima madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune et dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle l'emporta sur le goût naturel, l'estime et la reconnoissance. La premiere place dans la confiance du roi parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son ancienne amie; mais, déses-

* Madame de Caylus le répete plus loin : c'est une preuve de la négligence et de la simplicité dont elle écrivoit ces mémoires, qui ne sont en effet que des souvenirs sans ordre.

pérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de madame la dauphine; et par des craintes, des soupçons, et mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette princesse eut pour le monde. Madame la dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la favorite, pour être bien avec le roi son beau-pere; mais la regardant en même temps comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite où elle étoit naturellement portée, et ne découvrit qu'après la mort de madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle lui avoit dites. Étonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa surprise, et par l'enchaînement de la conversation, elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidele amie.*

Si cet éclaircissement fournit à madame

* La véritable raison fut que madame de Richelieu, qui avoit protégé autrefois madame Scarron, ne put supporter d'être totalement éclipsée par madame de Maintenon.

de Maintenon un motif de consolation, elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée; mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de madame la dauphine: elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement madame de Maintenon; elle lui proposa de remplir la place de madame de Richelieu, et elle le demanda au roi comme une chose qu'elle desiroit passionnément.

Le roi avoit eu la même pensée, et ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de madame de Richelieu; mais madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au-dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, et qui est encore à Saint-Cyr; et comme je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre, qui répond au sujet dont je parle:

« Je ne pourrois vous faire connétable,

« quand je le voudrois; et quand je le pour-
« rois, je ne le voudrois pas. Je suis inca-
« pable de vouloir demander rien que de
« raisonnable à celui à qui je dois tout, et
« que je n'ai pas voulu qui fît pour moi-
« même une chose au-dessus de moi. Ce
« sont des sentiments dont vous pâtissez
« peut-être; mais peut-être aussi que, si
« je n'avois pas le fonds d'honneur qui les
« inspire, je ne serois pas où je suis. Quoi
« qu'il en soit, vous êtes heureux, si vous
« êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la cour: on y trouva plus de gloire que de modestie, et j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que madame de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, pour voir ce que je pensois; elle me demanda si j'aimerois mieux être la niece de la dame d'honneur, que la niece d'une personne qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvois celle qui refusoit infiniment au-dessus de l'autre; et madame

de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa.

Il fallut donc choisir une autre dame d'honneur; mais comme madame de Navailles avoit dégoûté le roi de celles qui avoient de la fermeté et qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui succédèrent, à l'exception de madame de Richelieu, le dégoûterent à leur tour de la douceur et du manque d'esprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même personne, titres, vertu, esprit, représentation; et le nombre des duchesses, quelque grand qu'il soit, étant pourtant limité, le roi fut embarrassé dans ce choix: madame de Maintenon essaya inutilement de le déterminer en faveur de madame la duchesse de Créquy, dame d'honneur de la feue reine; elle n'en tira que cette réponse: *Ah! madame, changeons au moins de sotte.* L'occasion lui parut alors trop favorable pour la duchesse d'Arpajon, son ancienne amie, et sœur du marquis de Beuvron, auquel elle étoit bien aise de faire plaisir, pour ne la pas propo-

ser : le roi l'accepta, et madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore, dans la maison de madame la dauphine, madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit d'ailleurs une femme froide et seche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre, et d'un zele capable de dégoûter les plus dévots de la piété, mais attachée à madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre et secrete jusqu'au mystere. J'ignore l'occasion et les commencements de leur connoissance; je sais seulement que madame de Maintenon a passé souvent, dans sa jeunesse, plusieurs mois de suite à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est dit sur M. de Villarceaux, parent, et de

même maison que madame de Montchevreuil*. Si c'est par lui que cette liaison s'est formée, elle ne décide rien contre madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, et obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à Saint-Cyr une lettre écrite à madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du roi à Paris après son mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux, et voici ce qu'elle en dit : « Je cherchai M. de Villar-« ceaux ; mais il avoit un cheval si fougueux « qu'il étoit à vingt pas de moi avant que je « le reconnusse ; il me parut bien et des « plus galamment habillés, quoique des

* Cet endroit étoit délicat à traiter : il est certain que madame Scarron avoit enlevé à Ninon Villarceaux son amant. J'ignore jusqu'à quel point M. de Villarceaux poussa sa conquête ; mais je sais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité, qu'elle n'en sut nul mauvais gré à sa rivale, et que madame de Maintenon aima toujours Ninon.

« moins magnifiques : sa veste brune * lui « seyoit fort bien, et il avoit fort bonne « grace à cheval. »

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lassay, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singuliere de la part de madame sa femme, fille naturelle de M. le Prince. Ennuyée de la longueur de la dispute, et admirant comment monsieur son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroissoit, elle lui dit d'un sang-froid admirable : *Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ?* Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru,

* Le manuscrit porte *sa tête brune ;* mais est-ce le mot juste ? il semble que *veste* soit celui qu'aura écrit madame de Maintenon, qui vient de dire que son habillement, quoique galant, n'étoit pas magnifique.

et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur et l'amitié de madame de Maintenon ne purent obtenir que la place de gouvernante des filles: c'étoit peu pour elle; mais on y attacha de grandes distinctions: elle fut regardée comme une quatrieme dame qui suivoit et servoit madame la dauphine, au défaut des dames d'honneur et de la dame d'atours; et la chambre composée des plus grands noms du royaume, fut établie sur un pied différent de celle des filles de la reine.

Le roi, jeune et galant alors, avoit contribué aux choses peu exemplaires qui s'y étoient passées. On sait les démêlés qu'il eut avec madame de Navailles pour une fenêtre qu'elle fit boucher, et qu'elle suspendit par là certaines visites nocturnes, que son austere vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face, au roi, qu'elle feroit sa charge, et qu'elle ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée; sur

quoi le roi déclara qu'elle seroit à l'avenir dans la dépendance de madame la comtesse de Soissons, surintendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, et s'attira enfin une disgrace honorable, que monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le roi, instruit par sa propre expérience et corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de madame la dauphine sur un bon pied. Voici les noms et à-peu-près le caractere des six premieres.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au roi; je ne sais ce qui en est. Il la maria avec M. de Roquelaure, et le fit duc à brevet, comme l'avoit été monsieur son pere.

Les premieres vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour mademoiselle de Laval. La faveur de madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour,

le fit penser à moi; mais il me demanda inutilement: madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne songeroit pas sitôt à établir, et qu'il feroit bien d'épouser mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris de ce discours, ne put s'empêcher de dire: *Pourrois-je l'épouser avec les bruits qui courent? qui m'assurera qu'ils sont sans fondement? Moi*, reprit madame de Maintenon; *je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt à vous tromper.* Il la crut, le mariage se fit, et le public, moins crédule, tint plusieurs discours, et en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les évènements.

Mademoiselle de Biron n'étoit pas jeune: on disoit qu'elle avoit été belle; mais il n'y paroissoit plus. Ne pouvant donc faire usage d'une beauté passée, elle se tourna du côté de l'intrigue, à quoi son esprit étoit naturellement porté. Elle tira le secret de ses compagnes, se rendit nécessaire à Monsei-

gneur, et obtint par là de la cour de quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut, sa sœur, avoit de la beauté, peu d'esprit, mais une si grande douceur et tant d'égalité d'humeur qu'elle s'est toujours fait aimer et honorer de tous ceux qui l'ont connue. Le roi la maria au marquis d'Urfé, qu'il fit menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnerre n'étoit pas belle, mais bien faite, folle et malheureuse. M. de Rhodès, grand-maître des cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, et fit des extravagances si publiques pour elle qu'il la fit chasser de la cour. Madame de Richelieu, par un faux air d'austérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du roi, l'emmena à Paris d'une maniere peu convenable, et qui ne fut approuvée de personne; elle la mit dans un carrosse de suite avec des femmes-de-chambre.

Mademoiselle de Rambures avoit le style de la famille des Nogent dont étoit madame

sa mere; vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le roi et ne lui déplut pas, c'est-à-dire assez pour lui adresser plutôt la parole qu'à une autre. Elle en voulut ensuite à Monseigneur, et elle réussit dans ce dernier projet: madame la dauphine s'en désespéra; mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle-même et à ses façons d'agir.

Mademoiselle de Jarnac, laide et malsaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes Souvenirs. Elle vécut peu et tristement; elle avoit, disoit-on, un beau teint pour éclairer sa laideur.

Mademoiselle de Lewestein, depuis madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de mademoiselle de Laval; et comme j'aurai souvent occasion de parler d'elle, il est bon de donner ici une légere idée de sa personne et de son caractere. On sait qu'elle est de la maison Palatine. Un de ses ancêtres, pour n'avoir épousé qu'une simple demoiselle, perdit son rang*, et sa posté-

* Il ne perdit point son rang de prince; mais

rité n'a plus été regardée comme des princes souverains ; mais messieurs de Lewestein ont toujours porté le nom et les armes de la maison Palatine, et ont été depuis comtes de l'empire, et alliés aux plus grandes maisons de l'Allemagne.

M. le cardinal de Furstemberg, après une longue et dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Lewestein, sa niece, celle même dont je parle ; dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban couleur de feu qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parcequ'elle étoit chanoinesse, relevoit encore ; mais sa sagesse et sa vertu y causerent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare, n'ont trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf, et n'avoit qu'une fille de son premier mariage ; d'ail-

ses enfants n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'empereur.

leurs la charge de chevalier d'honneur de madame la dauphine, qu'il avoit achetée de M. le duc de Richelieu, menin de Monseigneur, et un bien considérable, lui donnoient tous les agréments qu'on peut avoir à la cour. La signature de son contrat de mariage causa d'abord quelques désagréments à madame sa femme. Madame la dauphine, surprise qu'elle s'appelât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom*; Madame entra dans ses sentiments : mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces princesses n'eurent plus rien à dire; et même Madame a toujours rendu depuis, à madame de Dangeau, ce qui étoit dû à sa naissance et à son mérite, et elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable.

Madame la dauphine étoit non seulement laide, mais si choquante que Sanguin, envoyé par le roi en Baviere dans le temps

* Il y a une petite méprise : M. de Dangeau avoit fait énoncer dans le contrat *de Baviere Lewestein*, et on mit *Lewestein de Baviere*.

qu'on traitoit son mariage, ne put s'empêcher de dire au roi au retour : *Sire, sauvez le premier coup-d'œil.* Cependant Monseigneur l'aima, et peut-être n'auroit aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé à chercher des consolations et des amusements ailleurs.

Le roi, par une condescendance dont il se repentit, avoit laissé auprès de madame la dauphine une femme-de-chambre allemande, élevée avec elle, et à-peu-près du même âge : cette fille, nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse et beaucoup de peine au roi. Elle fut cause que madame la dauphine, par la liberté qu'elle eut de l'entretenir et de parler allemand avec elle, se dégoûta de toute autre conversation, et ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette princesse y contribuerent : ennemie de la médisance et de la moquerie, elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie et la malignité du

style de la cour, d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesses. En effet j'ai vu les étrangers, ceux même dont l'esprit paroissoit le plus tourné aux manieres françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle; et madame la dauphine de Savoie, que nous avions eue enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer: elle disoit assez souvent à madame de Maintenon, qu'elle appeloit sa tante par un badinage plein d'amitié: *Ma tante, on se moque de tout ici.*

Enfin les bonnes et les mauvaises qualités de madame la dauphine de Baviere, mais sur-tout son attachement pour Bessola, lui donnerent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres dames, manger avec elle quand l'occasion se présenteroit, et la suivre dans ses carrosses; mais la dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pou-

voit y consentir, parceque le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le roi, soutenu des conseils de madame de Maintenon, et porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il l'avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas; il crut, à force de bons traitements, par le tour galant et noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de madame la dauphine, et l'obliger à tenir une cour. Je me souviens d'avoir ouï raconter, et de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux et en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; le reste composoit plusieurs lots, que les filles d'honneur et les dames, qui se trouvoient présentes, tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, et même avec le roi. Pendant que le hoca fut à la mode, et avant que le roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez madame la dauphine; mais il payoit,

quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pieces.

Des façons d'agir si aimables, et dont toute autre belle-fille auroit été enchantée, furent inutiles pour madame la dauphine, et elle y répondit si mal que le roi, rebuté, la laissa dans la solitude où elle vouloit être, et toute la cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabinets derriere son appartement, sans vue et sans air; ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remedes violents; et enfin ces remedes, beaucoup plus que ses maux, lui causerent la mort, après qu'elle nous eut donné trois princes*.

* La dauphine de Baviere ne manquoit ni de goût, ni de sensibilité; mais sa santé toujours mauvaise la rendoit incapable de société. On lui contestoit ses maux; elle disoit: *Il faudra que je meure pour me justifier.* Et ses maux empiroient par le chagrin d'être laide dans une cour où la beauté étoit nécessaire.

Elle mourut persuadée que sa derniere couche lui avoit donné la mort, et elle dit en donnant sa bénédiction à M. le duc de Berri :

Ah ! mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mere!
Androm. de RACINE.

Il est aisé de comprendre qu'un jeune prince, tel qu'étoit Monseigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre madame sa femme et la Bessola, d'autant plus qu'elles se parloient toujours allemand, langue qu'il n'entendoit pas, sans faire aucune attention à lui. Il résista cependant par l'amitié qu'il avoit pour madame la dauphine ; mais poussé à bout, il chercha à s'amuser chez madame la princesse de Conti, fille du roi et de madame de La Valliere. Il y trouva d'abord de la complaisance et du plaisir parmi la jeunesse qui l'environnoit : ainsi il laissa madame la dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea quand elle vit le mal sans remede, et s'en prit mal-à-propos à madame

la princesse de Conti. Son aigreur pour elle, et les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres; et, s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour. Madame de Maintenon l'avoit prévu, et en avoit averti inutilement madame la dauphine.

Monseigneur ainsi rebuté ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez madame la princesse de Conti; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de madame la dauphine, et devint amoureux de mademoiselle de Rambures: mais le roi, instruit par sa propre expérience, et voulant prévenir les désordres que l'amour et l'exemple de Monseigneur causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présenterent, dont elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté; c'étoit le seul aussi que le roi ne vouloit pas, à cause de ma-

dame la vicomtesse de Polignac, sa mere, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de madame la comtesse de Soissons, et qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du roi ne rebuta pas mademoiselle de Rambures : elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit, et qu'en un mot M. de Polignac lui convenoit. Le roi, piqué, répondit qu'elle étoit la maîtresse de se marier à qui elle voudroit; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épousant malgré lui M. de Polignac, de vivre à la cour. Elle tint bon, se maria, et vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa première femme.

Il est, je crois, à propos de parler présentement de madame la princesse de Conti, fille du roi, de cette princesse belle comme madame de Fontanges, agréable comme sa mere, avec la taille et l'air du roi son pere, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté

se soit répandu jusqu'à Maroc, où son portrait fut porté*. Cependant le plus grand éclat de madame la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite-vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans; elle lui prit à Fontainebleau, et elle la donna à monsieur son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, et qu'il le croyoit si bien lui-même qu'il expira en badinant avec madame sa femme et ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de madame la princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, et son hu-

* Cela est très vrai: l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du roi, demanda celui de la princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélités de ses amants, Périgny fit un couplet pour elle:

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
Puisque l'Hymen à Maroc vous appelle,
Partez; c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidele.

meur capable de gâter d'excellentes qualités qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, et a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont crues dispensées d'en conserver de la reconnoissance par cette humeur qui les leur faisoit trop acheter. Il faut excepter de ce nombre les princesses de Lorraine, mademoiselle de Lillebonne, et mademoiselle de Commerci: j'ai vu de trop près la fidélité de leur attachement, et la persévérance inébranlable de leur reconnoissance.

Je ne sais si l'humeur de madame la princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que sa beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amants fideles que d'amis reconnoissants; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas, et ce qui se passa entre elle et mademoiselle Chouin est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer,

d'un esprit propre à briller dans une antichambre, et capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, et ce qui lui attira sa confiance. Cependant cette même mademoiselle Chouin enleva à la plus belle princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chat, en ce temps-là officier des gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser; et sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non seulement d'y faire consentir madame la princesse de Conti, mais d'obtenir par elle et par Monseigneur des graces de la cour dont ils auroient eu grand besoin. L'imprudence d'un courier, pendant une campagne, déconcerta leurs projets*, et découvrit à madame la princesse de Conti, de la plus cruelle maniere, qu'elle étoit trompée par son amant et par sa favorite. Le courier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbezieux toutes les

* On ouvroit toutes les lettres. Cette infidélité ne se commet plus nulle part, comme on sait!

lettres qu'il avoit; ce ministre se chargea de les faire rendre; mais il porta le paquet au roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, et de la douleur de madame la princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé*, et on lui ôta son bâton d'exempt.

Nous retrouverons ailleurs mademoiselle Chouin, et on la verra jouer par la suite un meilleur et plus grand rôle.

Madame la princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du roi d'épouser des princes du sang. Madame de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de madame de La Valliere seroit le modele et le premier degré de l'élévation de ses propres enfants, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable

* Excellente raison, prise dans les droits du pouvoir suprême, pour exiler un officier, et pour apprendre aux jeunes gens à ne plus quitter les belles pour les laides.

pour sa maison. Il crut effacer par-là l'impression que le souvenir du passé auroit laissé de désavantageux contre lui dans l'esprit du roi. Monsieur le prince son fils, encore plus attaché à la cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie, et il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zele et la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, et par ce que j'ai vu, et par ce que j'ai appris de gens bien informés, que le roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressements que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces sortes de mariages.

Messieurs les princes de Conti avoient été élevés avec monseigneur le dauphin, et, dans les premieres années de leur vie, par une mere d'une vertu exemplaire. Ils avoient tous deux de l'esprit, et étoient fort instruits; mais le gendre du roi, gauche dans toutes ses actions, n'étoit goûté de personne par l'envie qu'il eut toujours

de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances et l'esprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit; simple et naturel, profond et solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; et, comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui ce qu'on a dit de César.*

M. le prince de Conti l'aîné, pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez madame sa femme les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit une ample matiere à des histoires, dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, et lorsque je les croirai

* Qu'il étoit le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. De Bausse lui disoit: Que vous êtes aimable, monseigneur! vous souffrez gaiement qu'on vous contrarie, qu'on vous raille, qu'on vous pille, qu'on vous..... C'est le même qui fut élu roi de Pologne.

propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Je vais présentement parler de la mort de la reine Marie Thérese d'Autriche. Elle mourut en peu de jours*, d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord considérable; mais une saignée, faite mal-à-propos, fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine s'étoit-on apperçu. Cette princesse perdit la vie dans le temps que les années et la piété du roi la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée : il la voyoit plus souvent, et cherchoit à l'amuser; et comme elle attribuoit cet heureux changement à madame de Maintenon, elle l'aima, et lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle; mais cette pauvre princesse avoit tant de crainte du roi, et une si grande timidité naturelle,

* Le 30 juillet 1683.

qu'elle n'osoit lui parler ni s'exposer au tête-à-tête avec lui.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'un jour le roi ayant envoyé chercher la reine, la reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive qu'elle avoit toujours eue pour le roi son mari, et que les maîtresses avoient rendue si longtemps malheureuse. Il falloit aussi que le confesseur de cette princesse n'eût point d'esprit, et ne fût qu'un cagot, ignorant des véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin, où elle lui dit: « Je « suis ravie que le monde loue ce que fait le « roi. Si la reine avoit un directeur comme « vous, il n'y auroit pas de bien qu'on ne

« dût attendre de l'union de la famille « royale ; mais on eut toutes les peines du « monde, sur le *médianoche*, à persuader « son confesseur, qui la conduit par un « chemin plus propre, selon moi, à une « carmélite qu'à une reine. »*

Enfin, soit par la faute du confesseur, soit par la timidité de la reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si long-temps malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer, et qu'au contraire le roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plu**, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries ; car d'ailleurs le roi n'a jamais manqué à la considération qu'il devoit à la reine, et a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuse, si quelque chose

* Quel salmigondis de confesseurs et de maîtresses ! quelles pauvretés !

** Et réciproquement.

avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtresses du roi, madame de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la reine, tant par la durée de cette passion et le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette princesse. Madame de Montespan avoit été dame du palais par le crédit de Monsieur, et elle fut quelque temps à la cour sans que le roi fît attention ni à sa beauté, ni aux agréments de son esprit. Sa faveur se bornoit à la reine, qu'elle divertissoit à son coucher pendant qu'elle attendoit le roi: car il est bon de remarquer que la reine ne se couchoit jamais à quelque heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle, et, malgré tant de galanteries, le roi n'a jamais découché d'avec la reine.

Elle aimoit alors madame de Montespan, parcequ'elle la regardoit comme une honnête femme attachée à ses devoirs et à son mari. Ainsi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva, dans la suite, si

différente de l'idée qu'elle en avoit eue. Le chagrin de la reine ne fut pas adouci par la conduite et les procédés de madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligerent le roi, pour retenir sa maîtresse à la cour, et pour lui donner des distinctions sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire surintendante de la maison de la reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan; tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme et un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme; et le roi, quelque amoureux qu'il fût, auroit été incapable dans les commencements d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais M. de Montespan, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt et sa fortune; et ce qu'il fit ensuite ne fut que par dépit de ce qu'on ne lui accordoit pas ce qu'il vouloit. Le roi se piqua à son tour; et, pour empêcher

madame de Montespan d'être exposée à ses caprices, il la fit surintendante de la maison de la reine, laissant faire en province à ce misérable Gascon toutes ses extravagances*.

J'ai trouvé, dans les lettres de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin** qu'il y avoit eu une séparation en forme au châtelet de Paris entre M. et madame de Montespan. Madame de Maintenon en parle par rapport à la sûreté d'une fondation que madame de Montespan vouloit faire aux Hospitalieres. On voit encore par-là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendris-

* Il se fit faire un carrosse de deuil, dont les pommeaux étoient des cornes.

** Il est triste que madame de Maintenon ait tant écrit à cet abbé Gobelin, qui étoit un tracassier rampant, avare comme Harpagon, et processif comme Chicaneau.

sement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur*. Celle de madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincere, et fondée sur l'estime et la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vue entrer chez madame de Maintenon sans que je puisse dire pourquoi ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, et qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, et peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de M. son mari.

La reine expirée, madame de Maintenon voulut revenir chez elle; mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le roi, en lui disant: *Ce n'est pas le temps de quitter le roi, il a besoin de vous.* Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de La Rochefoucauld qu'un effet de son

* Ah! très peu en peine!

zele et de son attachement pour son maître, où l'intérêt de madame de Maintenon n'avoit assurément point de part*. Elle ne fut qu'un moment avec le roi, et revint aussitôt dans son appartement, conduite par M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez madame la dauphine, pour l'empêcher de suivre le roi à Saint-Cloud, et lui persuader de garder le lit parcequ'elle étoit grosse, et qu'elle avoit été saignée. *Le roi n'a pas besoin*, disoit M. de Louvois, *de ces démonstrations d'amitié, et l'état a besoin d'un prince.*

Le roi alla à Saint-Cloud, où il demeura depuis le vendredi que la reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau; et le temps où madame la dauphine étoit obligée de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le roi, et fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la suivoit, et parut au

* On a déja vu plus haut que M. de la Rochefoucauld étoit entré dans une cabale qui avoit pour objet de perdre madame de Maintenon. R.

yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même, comme le maréchal de Grammont à madame Hérault*.

Pendant le voyage de Fontainebleau, dont je parle, la faveur de madame de Maintenon parvint au plus haut degré. Elle changea le plan de sa vie ; et je crois qu'elle eut pour principale regle de faire le

* Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et, dans son espece, étoit bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Grammont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur ; mais comme elle répondit à son compliment : *Hélas ! le pauvre homme a bien fait de mourir ;* le maréchal répliqua : *Le prenez-vous par-là, madame Hérault? ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous.* Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour.

contraire de ce qu'elle avoit vu chez madame de Montespan*.

Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle de n'avoir jamais fait leur cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert leur pere avoit faite de sa troisieme fille avec le duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au roi quatorze cent mille livres**; huit cent mille livres pour les dettes de la maison de Mortemart, et six cent mille pour la dot de mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces dames avoient naturellement pour la cour, ne purent les déterminer à faire la leur à madame de Montespan. Elles crurent que madame de Maintenon leur

* Et pour but, de succéder à Marie-Thérese.

** Cela est immense! cette somme feroit aujourd'hui à-peu-près deux millions huit cent mille livres; et c'est le peuple qui paie et qui toujours paiera.

ouvroit une porte honnête pour se rapprocher du roi, et elles en profiterent avec une joie d'autant plus grande qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la reine, dont elles étoient dames du palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, et dura jusqu'à la disgrace de M. de Cambrai : mais je réserve à parler ailleurs, et de cette disgrace, et de la faveur de M. de Cambrai, auquel ces dames furent si attachées.

Si mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers rechercherent l'amitié de madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée, de son côté, de faire voir au roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre madame de Montespan et elle.*

A ces dames se joignirent madame de Montchevreuil, madame la princesse d'Harcourt, et madame la comtesse de Grammont. M. de Brancas, chevalier d'honneur

* Cela fait voir que madame de Maintenon en savoit plus que madame de Montespan.

de la reine, fameux par ses distractions, et ami intime de madame de Maintenon, étoit le pere de madame la princesse d'Harcourt, que madame de Maintenon avoit mariée, et à laquelle elle s'est toujours intéressée, par ces raisons nécessaires à dire pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée; à quoi il faut ajouter que madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, et qu'elle n'a vu dans madame la princesse d'Harcourt que ses malheurs domestiques et sa piété apparente.*

Madame la comtesse de Grammont** avoit pour elle le goût et l'habitude du roi; car madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise in-

* Toujours, sur la fin du regne de Louis XIV, la débauche sous le masque de la dévotion. La galanterie auparavant avoit été moins fausse et plus aimable.

** C'étoit une Hamilton, que ses freres avoient obligé le comte de Grammont à épouser malgré lui.

supportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine, et rampante*; enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentiments, et de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit dans les différentes formes que son humeur et ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignoit à l'envie de plaire au roi, en attirant chez elle madame la comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété**, et d'aider autant qu'il lui étoit possible une conversion fondée sur celle de Ducharmel. C'étoit un gentilhomme Lorrain connu à la cour par le gros jeu qu'il jouoit : il étoit riche et heureux ; ainsi il faisoit beaucoup de dépense, et étoit à la mode à la cour ; mais il la quitta brusquement, et se retira à l'Insti-

* Caractere qui n'est pas extraordinaire en Angleterre.

** Quelle piété !

tution, sur une vision* qu'il crut avoir eue; et la même grace, par un contre-coup heureux, toucha aussi madame la comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, et dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle entre sa raison et ses inclinations; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de madame d'Heudicourt, quoiqu'elle ne fût pas encore revenue à la cour dans ce temps dont je parle; elle y revint peu après. Comme elle est une des plus singulieres personnes que j'y aie vues, et qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

* C'étoit un fat à prétendues bonnes fortunes, et de l'esprit le plus mince. La fameuse princesse Palatine, qui passoit pour avoir un esprit si solide, avoit eu une pareille vision: elle avoit cru entendre parler une poule, et Bossuet en fait mention dans son oraison funebre.

Madame d'Heudicourt étoit cette même mademoiselle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux;* amie de madame de Maintenon et de madame de Montespan jusqu'à sa disgrace. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, et qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci sans le maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire. Elle parut donc à la cour avec elle; et elle ne put y paroître sans que sa beauté et ses agréments y fissent du bruit. Le roi ne la vit pas avec indifférence, et balança même quelque temps entre madame de La Valliere et elle; mais les amies de madame la maréchale d'Albret, poussées peut-être par le maréchal, lui représenterent qu'il ne falloit pas laisser plus long-temps cette jeune personne à la cour, où elle étoit sur le point de se perdre à ses yeux, et qu'elle

* Le maréchal d'Albret avoit eu aussi beaucoup de goût pour madame Scarron.

en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur ces remontrances, la maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du maréchal d'Albret.

Madame d'Heudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, sur-tout quand elle en parloit au roi même; scene dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande, quand elle trouva le maréchal d'Albret en bonne santé, et qu'elle reconnut le sujet pour lequel on avoit supposé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle retourna, après le voyage de Fontainebleau, à la cour; la place étoit prise par madame de La Valliere.

Madame d'Heudicourt, vieille fille, sans bien, quoique avec une grande naissance, se trouva heureuse d'épouser le marquis d'Heudicourt; et madame de Maintenon, son amie*, y contribua de tous ses soins. Amie aussi de madame de Montespan, elle

* Alors madame Scarron.

vécut avec elle à la cour jusqu'à sa disgrace, dont je ne puis raconter les circonstances, parceque je ne les sais que confusément. Je sais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, homme aimable et de bonne compagnie; car, quoique je ne l'aie jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens.*

Sans doute qu'il y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de madame d'Heudicourt à M. de Béthune; et il n'y a pas d'apparence que le roi et madame de Montespan eussent été si séveres sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences, madame d'Heudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la cour. Je sais encore que madame de Maintenon dit au roi: Que pour cesser de voir,

* C'étoit un homme d'un génie supérieur, très voluptueux, et très amusant.

et pour abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une maniere convaincante. On lui montra* ces lettres dont je parle, et elle cessa alors de la voir. Madame d'Heudicourt partit après pour s'en aller à Heudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, et où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrémité. Une chose bien particuliere qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit; et, comme on ne s'en apperçut pas, elle demeura boiteuse; et cette femme, si droite et si délibérée, ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelque temps sans voir madame de Maintenon, mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parceque j'avois l'honneur d'être sa parente; elle me témoignoit mille amitiés.

* Toujours des lettres interceptées qui causent des disgraces.

Insensiblement tout s'efface. Le roi rendit à madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée de ne jamais voir madame d'Heudicourt; et elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie, naturelle, d'une imagination si vive et si singuliere qu'elle trouvoit toujours moyen d'amuser et de plaire. Cependant, en divertissant madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai souvent entendu dire : *Je ris des choses que dit madame d'Heudicourt, il m'est impossible de résister à ses plaisanteries; mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien entendu dire que je voulusse avoir dit.**

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déja dit de madame de Montchevreuil, si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulieres qui se passerent après la mort de

* Voyez plus haut, page 142.

LOUIS XIV.

la reine, et qu'elle seule en eut le secret.*

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, et de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre, et son esprit fort agité. Pour cacher ses divers mouvements, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues.** Enfin les vapeurs passe-

* Ce secret est le mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon.

** La phrase qui suit n'est pas au manuscrit, et aura probablement été ajoutée par le premier éditeur. B.

rent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage.

Je me garderai bien de pénétrer un mystere* respectable pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. de Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris; M. et madame de Montchevreuil, Bontems, et une femme-de-chambre de madame de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret, et dont les sentiments étoient fort au-dessus de son état.

J'ai vu, depuis la mort de madame de Maintenon, des lettres d'elle, gardées à Saint-Cyr, qu'elle écrivoit à ce même abbé Gobelin que j'ai déja cité. Dans les premieres, on voit une femme dégoûtée de la cour, et qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quitter; dans les autres, qui sont écrites après la mort de la reine, cette même femme ne délibere plus, le devoir est pour elle marqué et indispensable d'y de-

* Ce n'est plus un mystere.

Mme DE MAINTENON.

meurer : et dans ces temps différents, la piété est toujours la même.*

C'est dans ce même temps que madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement et par degrés la maison royale de Saint-Louis ; mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût et un talent particuliers pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentiments, et la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient sur-tout une grande pitié pour la pauvre noblesse ; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les gentilshommes aux autres ; et je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté certains grands noms, on confondoit trop à la cour la noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut, à Montchevreuil, une ur-

* Et l'abbé Gobelin l'encourage par ses lettres, et ne lui parle plus qu'avec un profond respect ; et l'abbé de Fénélon, précepteur des enfants de France, ne la nomme plus qu'Esther.

suline dont le couvent avoit été ruiné, et qui peut-être n'en avoit pas été fâchée; car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en soit, elle fit tant de pitié à madame de Maintenon qu'elle s'en souvint dans sa fortune, et loua pour elle une maison. On lui donna des pensionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ses revenus. Trois autres religieuses se joignirent à madame de Brinon (car c'est le nom de cette fille dont je parle), et cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, ensuite à Ruel; mais le roi ayant quitté Saint-Germain pour Versailles, et agrandi son parc, plusieurs maisons s'y trouverent renfermées, entre lesquelles étoit Noisy-le-Sec. Madame de Maintenon le demanda au roi pour y mettre madame de Brinon* avec sa communauté. C'est là qu'elle eut la pensée de l'établissement de Saint-Cyr; elle la communiqua au roi; et

* On peut dire hardiment que cette madame de Brinon étoit une folle qui brûloit d'envie de jouer un rôle.

bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de son ame. Cet édifice, superbe par l'étendue des bâtiments, fut élevé en moins d'une année, et en état de recevoir deux cent cinquante demoiselles, trente-six dames pour les gouverner, et tout ce qu'il faut pour servir une communauté aussi nombreuse. Si je dis des dames et non religieuses, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la premiere idée avoit été d'en faire des especes de chanoinesses, qui n'auroient pas fait de vœux solennels; mais, comme on y trouva des inconvénients, il fut résolu, quelque temps après la translation de Noisy à Saint-Cyr, d'en faire de véritables religieuses: on leur donna des constitutions, et l'on fit un mélange de l'ordre des Ursulines avec celui des filles de Sainte-Marie.

On sait que, pour entrer à Saint-Cyr, il faut faire également preuve de noblesse et de pauvreté; et s'il s'y glisse quelquefois

des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des dames religieuses de cette maison. Le généalogiste du roi fait les preuves de la noblesse; l'évêque et l'intendant de la province certifient la pauvreté: si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veuillent bien être, c'est que tout est corruptible, et que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui se glisseront toujours dans les établissements les plus solides et les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci seroient foibles et inutiles; il parlera, autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ses fondateurs qu'on ne pourroit faire par tous les éloges; et il fera toujours désirer que les rois, successeurs de Louis XIV, soient non seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la noblesse, mais de le multiplier, s'il est possible, quand une longue et heureuse paix le leur permettra.

Quel avantage n'est-ce point pour une

famille aussi pauvre que noble, et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même encore un millier d'écus, qui contribuent à la marier ou à la faire vivre en province? Mais ce n'est là que le moindre objet de cet établissement; celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue, et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment digne des vues, des sentiments, et de l'esprit de madame de Maintenon.*

Madame de Brinon présida, dans les commencements de cet établissement, à tous les réglements qui furent faits, et l'on croyoit qu'elle étoit nécessaire pour les maintenir. Mais, comme elle en étoit en-

* Cet établissement utile a été surpassé par celui de l'École militaire, imaginé par M. Pâris du Verney, et proposé par madame de Pompadour.

core plus persuadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractere naturellement impérieux, que madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, et la venoient quelquefois voir; chose qui ne plut pas encore à madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de Saint-Cyr, et d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendroit, avec une pension honnête.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, et à qui elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que madame la duchesse de Brunswick qui la voulût bien recevoir. Elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à madame sa tante, princesse palatine, en ce temps-là abbesse de Montbuisson, qui voulut bien

la recevoir. Madame la duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même ; et elle fut non seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé et respecté madame la duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui sut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers et la comédie ; et, au défaut des pieces de Corneille et de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité ; mais c'est cependant à elle, et à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pieces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, et une facilité incroyable d'écrire et de parler ; car elle faisoit aussi des especes de sermons fort éloquents, et, tous les dimanches après la messe, elle expliquoit l'évangile comme auroit pu faire M. Le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la tragédie dans Saint-Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pieces de madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit, c'est-à-dire si mauvaise qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pieces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y auroit le moins d'amour. Ces petites filles représenterent Cinna assez passablement pour des enfants qui n'avoient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouerent ensuite Andromaque ; et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs* de la cour, dont elles ne laissoient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur, cette piece ne fut que trop bien représentée, au gré de madame de Maintenon ; et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux

* Le manuscrit porte *avis :* cette correction, due probablement à Diderot, est assez heureuse. R.

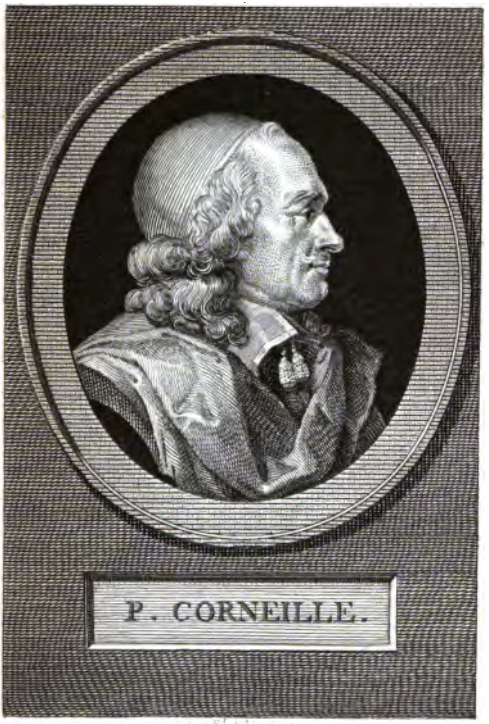

à Paris, chez Ant. Aug. Renouard.

qu'elle vouloit leur inspirer*. Cependant, comme elle étoit persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grace, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyoit avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'Andromaque : « Nos petites filles viennent de « jouer Andromaque, et l'ont si bien jouée « qu'elles ne la joueront plus, ni aucune « de vos pieces ». Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espece de poëme moral

* Il n'est pas étonnant que de jeunes filles de qualité, élevées si près de la cour, aient mieux joué Andromaque, où il y a quatre personnages amoureux, que Cinna, dans lequel l'amour n'est pas traité fort naturellement, et n'étale guere que des sentiments exagérés et des expressions un peu ampoulées : d'ailleurs une conspiration de Romains n'est pas trop faite pour des filles françoises.

ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fut intéressée, puisqu'il demeureroit enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importoit que cet ouvrage fût contre les regles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à madame de Maintenon; le refus étoit impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à soutenir, et qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative: ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther tout ce qu'il falloit pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler avec autant de zele

J. RACINE.

qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas long-temps sans porter à madame de Maintenon, non seulement le plan de sa piece (car il avoit accoutumé de les faire en prose, scene par scene, avant d'en faire les vers), mais même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractere d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avoit ses applications *; Aman avoit de grands traits de ressemblance**. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs,

* Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de madame de Montespan : *Après la fameuse disgrace de l'altiere Vasthi, dont je remplis la place.*

** M. de Louvois avoit même dit à madame de Maintenon, dans le temps d'un démêlé qu'il eut avec le roi, les mêmes paroles d'Aman lorsqu'il parle d'Assuérus : *Il sait qu'il me doit tout.*

avoit toujours eu en vue de remettre sur la scene, se trouvoient placés naturellement dans Esther, et il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître et d'en donner le goût. Enfin je crois que, si l'on fait attention au lieu, au temps, et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que madame de Maintenon avoit prise de ne plus laisser jouer de pieces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque-là il n'avoit point été question de moi, et on n'imaginoit pas que je dusse y représenter un rôle; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à madame de Maintenon de chaque scene à mesure qu'il les composoit, j'en retenois des vers; et, comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grace à madame

de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage; ce qu'elle fit : mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déja destinés; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de la Piété. Cependant, ayant appris à force de les entendre tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvoit incommodée : car on représenta Esther tout l'hiver; et cette piece, qui devoit être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du roi et de toute sa cour, toujours avec le même applaudissement.*

Ce grand succès mit Racine en goût; il voulut composer une autre piece; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette

* On cadençoit alors les vers dans la déclamation : c'étoit une espece de mélopée. Et en effet les vers exigent qu'on les récite autrement que la prose. Comme, depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les vers raboteux et barbares qu'on mit jusqu'à nos jours sur le théâtre, les comédiens s'habituerent insensiblement à réciter les vers comme de la prose; quelques uns

reine et la reconnoissance de Joas, lui pa-

pousserent ce mauvais goût jusqu'à parler du ton dont on lit la gazette ; et peu, jusqu'au sieur Le Kain, ont mêlé le pathétique et le sublime au naturel. Madame de Caylus est la derniere qui ait conservé la déclamation de Racine. Elle récitoit admirablement la premiere scene d'Esther : elle disoit que madame de Maintenon la lisoit aussi d'une maniere fort touchante. Au reste, Esther n'est pas une tragédie ; c'est une histoire de l'ancien testament mise en scene ; toute la cour en fit des applications : elles se trouvent détaillées dans une assez mauvaise chanson, attribuée au baron de Breteuil[1], et qui fut faite en 1689 :

Racine, cet homme excellent,
Dans l'antiquité si savant,
Des Grecs imitant les ouvrages,
Nous peint, sous des noms empruntés,
Les plus illustres personnages
Qu'Apollon ait jamais chantés.

Sous le nom d'Aman le cruel,
Louvois est peint au naturel ;

[1] Suivant les mémoires du temps, ce baron de Breteuil étoit fort étourdi, grand parleur, et hableur intrépide. R.

rut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit

Et de Vasthi la décadence
Nous retrace un tableau vivant
De ce qu'a vu la cour de France
A la chûte de Montespan.

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance:
Et l'Esther qui regne aujourd'hui
Descend de rois dont la puissance
Fut leur asile et leur appui.

Cette Esther, qui [1] tient à nos rois,
Ainsi que la juive autrefois,
Éprouva d'affreuses miseres:
Mais, plus dure que l'autre Esther,
Pour chasser le dieu de ses peres
Elle prend la flamme et le fer.

Pourquoi donc, comme Assuérus,
Mon roi, si rempli de vertus,
N'a-t-il pas calmé sa colere?
Je vais vous le dire en deux mots:
Les Juifs n'eurent jamais affaire
Aux jésuites et aux dévots.

[1] On sait que d'Aubigné, son aïeul, a passé pour être très proche parent de Henri IV.

tirer de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps ; et l'hiver d'après, cette nouvelle piece se trouva en état d'être représentée. Mais madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissoient en cela de bonne foi, et de la part des poëtes jaloux * de la gloire de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêcherent enfin Athalie d'être représentée sur le théâtre. On disoit à madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, et on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent

* Ces manœuvres des faux dévôts et des mauvais poëtes ne sont pas rares : nous en avons vu un exemple dans la tragédie de Mahomet, et nous en voyons encore.

à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour.

Le lieu, le sujet des pieces, et la maniere dont les spectateurs s'étoient introduits dans Saint-Cyr, devoient justifier madame de Maintenon ; et elle auroit pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étoient fondés que sur l'envie et la malignité ; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer Athalie. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le roi, avec leurs habits ordinaires. Cette piece est si belle que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisit alors* plus d'effet qu'elle n'en a produit

* Cela n'est pas exact : elle fut très dénigrée ; les cabales la firent tomber. Racine étoit trop grand ; on l'écrasa.

On alla même jusqu'à des injures aussi indécentes que ridicules : en voici un échantillon. R.

Gentilhomme extraordinaire,

sur le théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabet fardée, par une Athalie outrée, et par un grand-prêtre plus ressemblant aux capucinades du petit pere Honoré qu'à la majesté d'un prophete divin*. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquoient aux représentations faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la piece, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissent infiniment l'action**; mais, malgré ces défauts et ces

Poëte missionnaire,
Transfuge de Lucifer,
Comment, diable, as-tu pu faire
Pour renchérir sur Esther?

* La Josabet fardée étoit la *Duclos*, qui chantoit trop son rôle. L'Athalie outrée étoit la *Desmares*, qui n'avoit pas encore acquis la perfection du tragique. Le Joad capucin étoit *Beaubourg*, qui jouoit en démoniaque avec une voix aigre.

** Cette barbarie insupportable, dont madame

inconvénients, elle a été admirée, et elle le sera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pieces pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule Judith, piece que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, et à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme de M. Racine.*

de Caylus se plaint avec tant de raison, ne subsiste plus, grace à la générosité singuliere de M. le comte de Lauraguais, qui a donné une somme considérable pour réformer le théâtre : c'est à lui seul qu'on doit la décence et la beauté du costume qui regnent aujourd'hui sur la scene françoise.

* A sa Judith Boyer par aventure
Étoit assis près d'un riche caissier;
Bien aise étoit, car le bon financier
S'attendrissoit et pleuroit sans mesure.
Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur;
Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :

Mais je laisse Saint-Cyr et le théâtre pour revenir à madame de Montespan, qui demeura encore à la cour quelques années, dévorée d'ambition et de scrupules, et qui força enfin le roi à lui faire dire, par M. l'évêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle et pour lui de se retirer. Elle demeura quelque temps à Clagny, où je la voyois assez souvent avec madame la duchesse; et, comme elle venoit aussi la voir à Versailles pendant le siege de Mons, où les princesses ne suivirent pas le roi, on disoit que madame de Montespan étoit comme ces ames malheureuses, qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite ni son esprit, ni la grandeur d'ame dont j'ai parlé ailleurs; et même, pendant les dernieres années qu'elle demeura à la cour, elle n'y étoit que comme la gouvernante de mademoiselle de Blois:

Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holoferne
Si méchamment mis à mort par Judith.

il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts par des traits pleins de sel et des plaisanteries ameres.

Je me souviens de l'avoir vue venir chez madame de Maintenon un jour de l'assemblée des pauvres; car madame de Maintenon avoit introduit chez elle ces assemblées au commencement de chaque mois*, où les dames apportoient leurs aumônes, et madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât; et, comme elle remarqua dans l'antichambre le curé, les sœurs grises, et tout l'appareil de la dévotion que madame de Maintenon professoit, elle lui dit en l'abordant: *Savez-vous, madame, comme votre antichambre est merveilleusement parée pour votre oraison funebre?* Madame de Maintenon, sensible à l'esprit, et fort indifférente au sentiment qui faisoit parler madame de Montespan, se divertissoit de

* Il est très bien de faire l'aumône; mais la main gauche de madame de Maintenon savoit trop ce que faisoit la droite.

ses bons mots*, et étoit la premiere à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfants légitimés du roi ne perdirent rien à l'absence de madame de Montespan. Je suis même convaincue que madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même ; et je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement qu'il me semble que madame de Maintenon a poussé trop loin son amitié pour eux ; non qu'elle n'ait pensé, comme toute la France, que le roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever ; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse et les malheurs domestiques du roi l'avoient rendu plus foible, et madame la duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matiere, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernieres années de la vie de Louis XIV.

* On devoit en profiter.

M. de Clermont-Chat, en ce temps-là officier des gardes, ne déplut pas à madame la princesse de Conti, dont il parut amoureux ; mais il la trompa pour cette même mademoiselle Chouin dont j'ai parlé. Son infidélité et sa fausseté furent découvertes* par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courier de M. de Luxembourg pendant une campagne. Ce courier portant à M. de Barbézieux les lettres du général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour mademoiselle Chouin, qu'il avoit promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbézieux prit le paquet**, l'ouvrit, et le porta au roi : on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler ; et le roi, en les rendant à madame la princesse de Conti, augmenta sa douleur et sa honte.

* Elle l'a déja dit.

** Puisque madame de Caylus répete, répétons aussi que M. de Barbézieux fit une mauvaise action.

Mademoiselle Chouin fut chassée de la cour, et se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle. Il la voyoit secrètement, d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiselle, et ensuite à Meudon. Ces entrevues ont été long-temps secretes; mais à la fin, en y admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiselle Chouin fût presque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On se fit une grande affaire à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de mademoiselle Chouin : madame la dauphine même, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une faveur; et enfin le roi lui-même et madame de Maintenon la virent quelque temps avant la mort de Monseigneur. Ils allerent dîner à Meudon, et après le dîner, où elle n'étoit pas, ils allerent seuls avec la dauphine dans l'entresol de Monseigneur, où elle étoit. *

* On a prétendu que Monseigneur l'avoit épou-

La liberté de mes souvenirs me fait revenir à M. le comte de Vermandois, fils du roi et de madame de La Valliere, prince bien fait et de grande espérance. Il mourut de maladie à l'armée, à sa premiere campagne; et le roi donna son bien, dont il héritoit, à madame la princesse de Conti sa sœur, et sa charge d'amiral à M. le comte

sée; mais cela n'est pas vrai. Mademoiselle Chouin étoit une fille de beaucoup d'esprit, quoi qu'en dise madame de Caylus : elle gouvernoit Monseigneur, et elle avoit su persuader au roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le duc de Vendôme, le marquis de La Fare, M. de Sainte-Maure, l'abbé de Chaulieu, et d'autres, n'auroient pas été fâchés de l'écarter. En même temps elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de *Frosine*. Elle se mêla de quelques intrigues pendant la régence. L'auteur des Mémoires de madame de Maintenon a imaginé, dans son mauvais roman, des contes sur Monseigneur et mademoiselle Chouin, dans lesquels il n'y a pas la moindre ombre de vérité.

de Toulouse, le dernier des enfants du roi et de madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes, sa sœur, épousa M. le duc de Bourbon; et, comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versailles dans le grand appartement du roi, où il y eut une illumination et toute la magnificence dont on sait que le roi étoit capable; le grand Condé et son fils n'oublierent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la duchesse* eut la petite vérole à Fontainebleau, dans le temps de sa plus grande beauté. Jamais on n'a rien vu de si aimable ni de si brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit: il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis ont eu peine à croire qu'elle lui eût rien fait perdre de ses agréments. Quoi qu'il en soit, elle

* Mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan, femme de M. le duc de Bourbon, fils du grand Condé.

courut risque de perdre encore plus que la beauté, et sa vie fut dans un grand péril; le grand Condé alarmé partit de Chantilly, avec la goutte, pour se renfermer avec elle, et venir lui rendre tous les soins, non seulement d'un pere tendre, mais d'une garde zélée. Le roi, au bruit de l'extrémité de madame la duchesse, voulut l'aller voir; mais monsieur le prince se mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, et il se fit là un combat entre l'amour paternel et le zele d'un courtisan, bien glorieux pour madame la duchesse. Le roi fut le plus fort, et passa outre malgré la résistance de monsieur le prince.

Madame la duchesse revint à la vie; le roi alla à Versailles, et monsieur le prince demeura constamment auprès de sa belle petite-fille. Le changement de vie, les veilles, et la fatigue dans un corps aussi exténué que le sien, lui causerent la mort peu de temps après.

Monsieur le prince de Conti profita des dernieres années de la vie de ce héros, heu-

reux dans sa disgrace d'employer d'une maniere aussi avantageuse un temps qu'il auroit perdu à la cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui par hasard liront un jour mes Souvenirs, de leur raconter ce que je sais de messieurs les princes de Conti, et sur-tout de ce dernier, dont l'esprit, la valeur, les agrémens, et les mœurs, ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules-César.

La paix dont jouissoit la France ennuya ces princes; ils demanderent au roi la permission d'aller en Hongrie: le roi, bien loin d'être choqué de cette proposition, leur en sut gré, et consentit d'abord à leur départ; mais, à leur exemple, toute la jeunesse vint demander la même grace, et insensiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, et par la naissance et par le courage, auroit abandonné le royaume pour aller servir un prince, son ennemi naturel, si M. de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, et si le roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit don-

née trop légèrement. Cependant messieurs les princes de Conti ne céderent qu'en apparence à ces derniers ordres: ils partirent secrètement avec M. le prince de Turenne et M. le prince Eugene de Savoie*. Plusieurs autres devoient les suivre à mesure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper; mais leur dessein fut découvert par un page de ces princes qu'ils avoient envoyé à Paris, et qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, et on arrêta le page comme il étoit sur le point de sortir du royaume. On prit, et M. de Louvois apporta au roi ces lettres, parmi lesquelles il eut la douleur d'en trouver de madame la princesse de Conti sa fille remplies des traits les plus satiriques contre lui et contre madame de Maintenon**. Celles

* Madame de Caylus se trompe: le prince Eugene de Savoie étoit déja passé au service de l'empereur, et avoit un régiment.

** Si c'est par légèreté, pardonnons; si c'est par folie, compatissons; si c'est par injure, oublions. *Cod., liv.* 9, *tit.* 7.

de messieurs de La Rochefoucauld et de quelques autres étoient dans le même goût; mais il y en avoit qui se contentoient de quelques traits d'impiété et de libertinage: telle étoit la lettre du marquis d'Alincourt, depuis duc de Villeroi; sur quoi le vieux maréchal de Villeroi son grand-pere, qui vivoit encore, dit: *Au moins mon petit-fils n'a parlé que de Dieu, il pardonne; mais les hommes ne pardonnent point.* Le roi exila toute cette jeunesse.

Madame la princesse de Conti en fut quitte pour la peur et la honte de paroître tous les jours devant son pere et son roi justement irrité, et d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir son pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardoit, car elle ne croyoit pas, avec raison, que ce fût elle à qui l'on eût manqué; mais, en disant des vérités dures à madame la princesse de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le roi; et, comme

il étoit naturellement bon, et qu'il aimoit tendrement sa fille, il lui pardonna. Cependant, son cœur étant véritablement blessé, il faut avouer que sa tendresse pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journellement bien des choses à redire dans sa conduite.

Messieurs les princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs; l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit, de la petite vérole, et l'autre fut exilé à Chantilly. Pour madame la princesse de Conti, elle ne perdit à sa petite vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas: d'ailleurs, veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle eut de quoi se consoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à monsieur son beau-frère; et, comme il étoit lui-même fort aimable, il est vraisemblable qu'il lui plut aussi.*

* Il lui plut très fort. Monsieur le duc lui envoya un jour un sonnet, dans lequel il comparoit madame la princesse de Conti, sa belle-sœur, à

Le grand Condé demanda, en mourant, au roi le retour à la cour de M. le prince de Conti, qu'il obtint; et ce prince épousa peu de temps après mademoiselle de Bourbon, mariage que ce prince avoit infiniment desiré. M. le prince de Conti, qui, comme je l'ai déja dit, avoit été élevé avec

Vénus. Le prince de Conti répliqua par ces vers, aussi malins que charmants :

Adressez mieux votre sonnet :
De la déesse de Cythere
Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable en tout que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la premiere aventure
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand prince, heureux époux!
Vos vers semblent faits par Voiture
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de monsieur le duc étoit le duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots, *Si semblable en tout.* C'étoit comparer le mari à Vulcain.

Monseigneur, fut toujours parfaitement bien avec lui; et il y a beaucoup d'apparence que, s'il avoit été le maître, ce prince auroit eu part au gouvernement.

Je me mariai en 1686. On fit M. de Caylus menin de Monseigneur; et, comme j'étois extrêmement jeune, puisque je n'avois pas encore tout-à-fait treize ans, madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la cour. Je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mere; mais on me donna, en 1687, un appartement à Versailles, et madame de Maintenon pria madame de Montchevreuil, son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de madame de Maintenon, à madame la duchesse. Elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, et ne s'y jamais attacher; que les fautes que madame la duchesse feroit retomberoient sur moi, et que les choses raisonnables qu'on trouveroit dans sa conduite ne seroient attribuées qu'à elle; je ne crus pas

madame de Maintenon ; mon goût l'emporta ; je me livrai tout entiere à madame la duchesse, et je m'en trouvai mal.*

La guerre recommença, en 1688, par le siege de Philisbourg, et le roi d'Angleterre fut chassé de son trône l'hiver d'après. La reine d'Angleterre se sauva la premiere avec le prince de Galles son fils ; et la fortune singuliere de Lauzun fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là. On lui sut gré ici d'avoir contribué à une fuite à laquelle le prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le roi cependant l'en récompensa comme d'un grand service rendu aux deux couronnes. A la priere du roi et de la reine d'Angleterre, il le fit duc, et lui permit de revenir à la cour, où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison.** Monsieur le prince, en le voyant revenir,

* Sa liaison avec le duc de Villeroi éclata ; mais cet amant étoit un homme plein de vertu, bienfaisant, modeste, et le meilleur choix que madame de Caylus pût faire.

** Trop dure, trop longue, trop injuste.

dit que c'étoit une bombe* qui tomboit sur tous les courtisans.

Si le prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre la reine et le prince de Galles, il fut encore plus soulagé d'être défait de son beau-pere.

Le roi les vint recevoir avec toute la politesse d'un seigneur particulier qui sait bien vivre; et il a eu la même conduite avec eux jusqu'au dernier moment de sa vie.

M. de Montchevreuil étoit gouverneur de Saint-Germain; et, comme je quittois peu madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette cour de près: il ne faut donc pas s'étonner si, ayant vu croître le prince de Galles, naître la princesse sa sœur, et reçu beaucoup d'honnêtetés du roi et de la reine d'Angleterre, je suis demeurée jacobite, malgré les grands changements qui sont arrivés en ce pays-ci par rapport à cette cause.

La reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, disoit-on, par sa hauteur autant que par la

* La bombe n'éclata sur personne.

religion qu'elle professoit en Italienne ; c'est-à-dire qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques, inutiles par-tout, et beaucoup plus mal placées en Angleterre. Cette princesse avoit pourtant de l'esprit et de bonnes qualités, qui lui attirerent, de la part de madame de Maintenon, une estime et un attachement qui n'ont fini qu'avec leurs vies.*

Il est vrai que madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires ; car on n'a jamais fait de projet pour leur rétablissement qu'il n'ait été aussitôt su en Angleterre qu'imaginé à Versailles ; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses majestés : ils étoient environnés à Saint-Germain de gens qui les trahissoient ; jusqu'à une femme de la reine, et pour laquelle elle avoit une bonté particuliere, qui prenoit dans ses poches les lettres que le roi

* Ce fut madame de Maintenon qui engagea Louis XIV, malgré tout le conseil, à reconnoître le prétendant pour roi d'Angleterre.

ou madame de Maintenon lui écrivoient, les copioit pendant que la reine dormoit, et les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appeloit madame Strickland, mere d'un petit abbé Strickland, qui, dans ces derniers temps, digne héritier de madame sa mere, a prétendu au cardinalat par son manege.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différents succès qu'elle eut, plus ou moins heureux pour la France, et toujours glorieux pour les armes du roi; ces choses se trouvent écrites par-tout: une femme, et sur-tout de l'âge dont j'étois, tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le roi alla lui-même faire le siege de Mons, en 1691. Les princesses demeurerent à Versailles, et madame de Maintenon à Saint-Cyr, dans une si grande solitude qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demeurai à Versailles avec les princesses; et, comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grande liberté. Madame la princesse de Conti et madame la duchesse avoient chacune leurs

amies différentes ; et, comme elles ne s'aimoient pas, leurs cours étoient fort séparées. C'est là que madame la duchesse fit voir cette humeur heureuse et aimable, par laquelle elle contribuoit elle-même à son amusement et à celui des autres. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caracteres et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste. Celui de Julie avoit par lui-même assez de rapport avec madame la princesse de Conti, à ne le prendre que suivant les idées qu'Ovide en donne, et non pas dans la débauche rapportée par les historiens; mais il est aisé de comprendre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, et avec assez de malignité. Nous ne laissions pas d'y avoir toutes nos épisodes, mais en beau, au moins pour celles qui étoient de la cour de madame la duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, et nous amusa ; et c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les dames suivirent le roi en partie ; c'est-à-dire

madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Conti, et madame de Maintenon. Madame la duchesse ne suivit pas parcequ'elle étoit grosse: elle demeura à Versailles; et, quoique je le fusse aussi, ce qui m'empêcha de suivre madame de Maintenon, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec madame de Montchevreuil à Saint-Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour, étant allée rendre une visite à madame la duchesse, je lui parlai de mon ennui, et lui fis sans doute des portraits vifs de madame de Montchevreuil et de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à madame de Bouzoles*, d'une maniere qui me rendit auprès du roi beaucoup de mauvais offices. Le roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; et malheureusement cet article qui me regardoit tomba ainsi entre ses mains. On regarda

* Sœur de M. de Torci, amie intime de madame la duchesse, et femme de beaucoup d'esprit.

ces plaisanteries, qui m'avoient paru innocentes, comme très criminelles; on y trouva de l'impiété, et elles disposerent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la cour pour quelque temps. Ainsi madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses se passerent pendant le siege de Namur, et les dames qui suivirent le roi s'arrêterent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année que se donna le combat de Steinkerque, où je perdis un de mes freres à la tête du régiment de la Reine-Dragons. Le roi revint à Versailles après la prise de Namur.

Les hivers ne se ressentoient point de la guerre. La cour étoit aussi nombreuse que jamais, magnifique, et occupée de ses plaisirs, tandis que madame de Maintenon bornoit les siens à Saint-Cyr, et à perfectionner cet ouvrage.

Le roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans avec mademoiselle de Blois. Feu Mon-

sieur y donna les mains, non seulement sans peine, mais avec joie. Madame tint quelques discours mal-à-propos, puisqu'elle savoit bien qu'ils étoient inutiles. Il est vrai qu'il seroit à desirer pour la gloire du roi, comme je l'ai déja dit, qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à son propre neveu, et à un prince aussi près de la couronne; mais les autres mariages avoient servi de degrés à celui-ci.*

Je me souviens qu'on disoit déja que M. le duc d'Orléans étoit amoureux de madame la duchesse; j'en dis un mot en badinant à mademoiselle de Blois, et elle me répondit d'une façon qui me surprit, avec son ton de lendore: *Je ne me soucie pas qu'il m'aime; je me soucie qu'il m'épouse:* elle a eu ce contentement.

Feu Monsieur avoit eu envie de préférer madame la princesse de Conti, fille du roi, veuve depuis plusieurs années, à mademoi-

* Tout ce qu'on dit sur ce mariage dans les Mémoires de madame de Maintenon n'est qu'un tissu de mensonges.

selle de Blois ; et je crois que le roi y auroit consenti, si elle l'avoit voulu : mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de madame la duchesse qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit pourtant de plus près ; et je lui ai entendu dire que, puisqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre. Elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentiments, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se réchaufferent quelques années après, et que leur union parut intime ; mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillerent d'une maniere irréconciliable ; et j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit, pour faire le portrait de

M. le duc d'Orléans un singulier et terrible* pinceau. De tout ce que nous avons vu en lui, et de tout ce qu'il a voulu paroître, il n'y avoit de réel que l'esprit, dont en effet il avoit beaucoup, c'est-à-dire une conception aisée, une grande pénétration, beaucoup de discernement, de la mémoire et de l'éloquence. Malheureusement son caractere, tourné au mal, lui avoit fait croire que la vertu n'est qu'un vain nom, et que, le monde étant partagé entre des sots et des gens d'esprit, la vertu et la morale étoient le partage des sots; et que les gens d'esprit affectoient seulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir selon qu'il leur convenoit. Ce prince avoit été parfaitement bien élevé; et, comme dans sa jeunesse, les qualités de son esprit couvroient les défauts de son cœur, on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que madame de Maintenon, instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation,

* La réunion de ces deux épithetes est assez singuliere. R.

se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du duc de Chartres (car c'est ainsi qu'il s'est appelé jusqu'à la mort de Monsieur) un prince plein de mérite, et capable par son exemple de faire goûter à la cour la vertu et l'esprit.* Mais, à peine M. le duc de Chartres fut-il marié et maître de soi, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas : il courtisa toutes les femmes; et la liberté qu'il se donna dans ses actions et dans ses propos souleva bientôt les dé-

* Dans plusieurs éditions on lit ce qui suit, à la place du paragraphe suivant, qui est conforme au manuscrit :

Mais à peine monsieur le duc fut-il marié, et maître de lui, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas, s'enivrer sans aimer le vin, galant sans amour et même sans galanterie : mais, comme ces mauvaises qualités n'avoient pas encore paru au point où nous les avons vues depuis, on dit qu'il ressembloit au feu prince de Conti. Nous verrons par la suite qu'il a bien passé ce modèle.

vots, qui fondoient sur lui de grandes espérances.*

M. le duc du Maine se maria dans le même temps, et épousa, comme je l'ai dit, une fille de M. le prince. L'aînée avoit épousé M. le prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite vérole, et madame la duchesse du Maine n'étoit pas l'aînée de celle qui restoit à marier; cependant on la préféra à sa sœur, sur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus : peut-on marquer plus sensiblement, et même plus bassement, qu'on se sent honoré d'une alliance ? Mademoiselle de Condé, aînée de madame du Maine, ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort, et que, si elle étoit un tant soit peu plus petite, elle étoit beaucoup mieux faite, d'un esprit plus doux et

* Les dévots n'ont jamais eu rien à espérer de lui que des ridicules.

plus raisonnable*. Quoi qu'il en soit de l'une et de l'autre, madame la duchesse, portée à se moquer, appeloit ses belles-sœurs les poupées du sang; et quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ses plaisanteries avec monsieur son frere, M. le duc, d'une façon qui les a, par la suite, brouillées très sérieusement. C'est encore une des causes d'une dissention dans la famille royale, dont les effets ont été funestes.

A peine madame du Maine fut-elle mariée qu'elle se moqua de tout ce que monsieur le prince lui put dire, dédaigna de suivre les exemples de madame la princesse, et les conseils de madame de Maintenon: ainsi, s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la cour l'ennuya: elle alla à Sceaux jouer la comédie**, et faire tout ce qu'on

* Elle épousa depuis M. le duc de Vendôme, et n'en eut point d'enfants.

* Elle l'aimoit beaucoup et la jouoit fort mal. On la vit sur le même théâtre avec Baron: c'étoit

G.A.DE CHAULIEU.

a entendu dire des nuits blanches* et tout le reste. Monsieur le duc son frere, pendant un temps, prit un très grand goût pour elle; les vers et les pieces d'éloquence volerent entre eux; les chansons contre eux volerent aussi. L'abbé de Chaulieu et M. de La Fare, Malézieux et l'abbé Genest, secondoient le goût que monsieur le duc avoit pour la poësie : enfin le frere et la sœur se brouillerent, au grand contentement, je crois, de madame la duchesse.

un singulier contraste; mais sa cour étoit charmante; on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles; elle animoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies : on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaiment.

* Ces nuits blanches étoient des fêtes que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet; celui qui tiroit le C donnoit une comédie, l'O exigeoit un petit opera, le B un ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle.

Monsieur le duc avoit de grandes qualités, de l'esprit et de la valeur au suprême degré; il aimoit le roi et l'état. Bien loin d'avoir cet intérêt sordide qu'on a toujours reproché aux Condé, il étoit juste et désintéressé, et il en donna des marques après la mort de monsieur le prince son pere, quand il fut en possession du gouvernement de Bourgogne. Monsieur le prince exigeoit de cette province une somme d'argent considérable, indépendante des droits de son gouvernement; et monsieur le duc son fils, en prenant sa place, la remit généreusement à la province. Ce prince ne laissoit pas d'avoir des défauts; il étoit brutal; et, quant à son esprit, les meilleures choses qu'il avoit pensées devenoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie; mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas, en apparence, être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonnes fortunes. Il aimoit madame sa femme plus

qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité, et cependant il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle : il en étoit excessivement jaloux, et ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en soit, l'état et madame la duchesse ont fait une perte irréparable à sa mort. Ses défauts n'étoient apperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familièrement; et ses bonnes qualités auroient été d'une grande ressource à la France à la mort de Louis XIV, dont il étoit plus estimé qu'aimé, parcequ'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

Monsieur le prince de Conti étoit le contraire. Quoiqu'il eût de grandes qualités, bien de la valeur, et beaucoup d'esprit, cependant on peut dire qu'il étoit plus aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit; tout le monde se croyoit à sa portée; jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme, n'a eu au même degré que lui le talent de plaire : d'ailleurs il étoit foible pour la cour autant qu'avec madame sa

femme. On dit qu'il étoit intéressé : je n'en sais rien ; je sais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier ; il étoit grand sans être bien fait, mal-adroit avec de la grace, un visage agréable : ce qui formoit un tout plein d'agréments et de charmes, à quoi l'esprit et le caractere contribuoient. Monsieur le duc ne l'aimoit pas naturellement, ni surnaturellement, par l'amour qu'il eut pour madame la duchesse ; cependant il le copioit, et vouloit souvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choses que lui.

Monsieur le prince de Conti, jusqu'à la passion qu'il eut pour madame la duchesse, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien sérieuses. Il avoit eu plusieurs affaires galantes, et avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour ; mais il en eut un violent pour madame la duchesse. Peut-être que le rapport d'agréments qu'on trouvoit en eux, et la crainte des personnes intéressées, ont contribué à faire naître cette passion : il est

certain du moins que les soupçons de monsieur le prince, les précautions de madame la princesse, et l'inquiétude de monsieur le duc l'ont prévenue. Il y avoit long-temps que madame la duchesse étoit mariée, et que sa beauté faisoit du bruit dans le monde, sans que M. le prince de Conti parût y faire attention. Quelques personnes même s'y étoient attachées particulièrement; mais aucune ne lui a plu, si on excepte le comte de Mailli, dont je ne répondrois pas, quoique je n'aie rien vu en passant ma vie avec elle qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé quelquefois en badinant, et madame la duchesse me répondoit sur le même ton. Madame de Maintenon en a souvent parlé, et en ma présence, à M. de Mailli; mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries, qui réussissoient presque toujours avec madame de Maintenon quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, et craignant enfin qu'ils

ne revinssent au roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez pour alarmer la famille de cette femme; et comme c'étoient des gens bien à la cour, ils vinrent prier madame de Maintenon d'empêcher le comte de Mailli de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille: c'étoit tout ce que vouloit le comte de Mailli; et il ne manqua pas de dire à madame de Maintenon que, si elle le grondoit sur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit, et le prétexte et la réalité prirent fin.

M. le prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de madame la duchesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder: il l'aima passionnément, et si, de son côté, elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui, quoi qu'il soit arrivé depuis.

On prétend, et ce n'est pas, je crois, sans raison, que ce prince, qui n'avoit été jusque-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de madame la duchesse pour lui sacrifier une couronne.

On sait qu'il fut appelé par un parti en Pologne, et on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré roi s'il l'avoit bien voulu, et si son amour pour madame la duchesse n'avoit pas ralenti son ambition. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choses ont contribué au mauvais succès de son voyage en Pologne; mais, comme on croyoit ici, dans le temps qu'il partit, l'affaire certaine, et qu'il étoit persuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent aussi tendres et aussi tristes entre madame la duchesse et lui qu'on peut se l'imaginer.

Ils avoient un confident contre lequel la jalousie et la véhémence de monsieur le duc ne pouvoient rien: ce confident étoit monsieur le dauphin, et je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une sagesse et une conduite si admirables, qu'ils n'ont jamais pu donner aucune prise sur eux; si bien que madame la princesse fut réduite à convenir avec madame sa belle-fille, qu'elle n'avoit d'autres raisons de soupçonner cette galanterie, que

parceque M. le prince de Conti et elle paroissoient faits l'un pour l'autre.

M. le prince de Conti ne goûta pas longtemps le dédommagement qu'il trouvoit dans sa passion au défaut d'une couronne. Son tempérament foible le fit, presque aussitôt après son retour, tomber dans une maladie de langueur, qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après, infiniment regretté de toute la France, de Monseigneur, et de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même pour cacher à monsieur le duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

Madame la duchesse vécut comme un ange avec lui; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de monsieur le duc diminua. Il paroissoit s'accoutumer à lui, et il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne

l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déja dit, le plus nécessaire à la France, et à sa maison, et à madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, et je crois que c'étoit de bonne foi : elle n'avoit que de l'ambition dans la tête et dans le cœur depuis la mort de M. le prince de Conti ; et monsieur le duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque façon que la famille royale se pût tourner, que monsieur le duc n'eût pas joué un grand rôle ; madame la duchesse gouvernant alors Monseigneur, et monsieur le duc ayant, de son côté, tout le courage et toute la capacité nécessaires pour commander les armées, et même pour gouverner l'état.

La faveur de madame la duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle, et l'envie que M. le duc de Berri avoit de lui plaire faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui ; et, comme madame la duchesse mit

dans le monde, dans ce même temps, les princesses ses filles, et que par conséquent elles étoient souvent avec Monseigneur et M. le duc de Berri, on jugea que madame la duchesse avoit dessein de faire le mariage de mademoiselle de Bourbon avec M. le duc de Berri, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de mademoiselle d'Orléans avec ce prince.

Il faut avouer ici que madame de Maintenon entra dans cette crainte, et que son amitié pour madame la duchesse de Bourgogne lui fit appréhender le grand crédit de madame la duchesse. Elle ne put imaginer sans une peine extrême que madame la duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, et que toute la cour seroit aux pieds de madame la duchesse pour plaire à Monseigneur. Elle voyoit dans madame la duchesse une conformité de caractere, de vues, et d'humeur entre elle et madame de Montespan, qui la détermina entièrement pour le côté d'Orléans : mais je me souviens que je n'ai pas encore dit un

mot de madame la duchesse de Bourgogne,

On sait que cette princesse n'avoit que dix à onze ans quand elle vint en France. Sa grande jeunesse, et les prieres de madame la duchesse de Savoie sa mere, firent que madame de Maintenon en prit un soin particulier; ou, pour mieux dire, l'intérêt du roi et celui de toute la France, l'engagerent encore plus à donner tous ses soins pour achever l'éducation que madame la duchesse de Savoie avoit si bien commencée; car, il faut dire la vérité, et je l'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette princesse. *Nous n'aurions fait*, disoit-elle, *que la gâter ici, si les bonnes qualités qui sont en elles y avoient été moins fortement imprimées.* Madame de Maintenon se mit donc en possession de la princesse de Savoie dès qu'elle arriva ici; et elle, soit par esprit ou par sentiment, déféra entièrement à ses avis. Elle fut jusqu'à son mariage, et quelque temps encore après, fort séparée des princesses et du

reste de la cour. Madame de Maintenon la formoit sous les yeux du roi : elle l'environna autant qu'il lui fut possible de personnes de mérite; elle lui donna pour dame d'honneur madame la duchesse du Lude; pour dame d'atours, madame la comtesse de Mailli; et les dames du palais étoient choisies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardé comme tel par madame de Maintenon.

La duchesse du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, et une déférence à l'égard de madame de Maintenon qui lui tenoit lieu d'esprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une représentation; c'est aussi tout ce qu'elle avoit, et elle ne faisoit rien sans en rendre compte. Les princesses, qui virent qu'on éloignoit madame la duchesse de Bourgogne de leur commerce, n'en surent pas bon gré à madame de Maintenon; et sur-tout madame la duchesse, qui dans le fond ne l'aimoit pas, moins par rapport à madame de Montespan, que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des

avis, et qu'elle l'avoit souvent blâmée dans sa conduite; mais, dans le fond, c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au roi que pour tout autre motif. Mais, comme on ne se rend pas justice, elle l'accusoit d'une chose dont pourtant madame de Maintenon l'avoit bien avertie, et qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai qu'ayant pensé, peut-être assez à propos, que son exemple et ses discours pouvoient être dangereux, et gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines et de temps auprès de madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon fit en sorte qu'elle ne vît guere madame la duchesse, et qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même madame la duchesse d'Orléans, dont l'esprit étoit moins porté à la raillerie, et qui s'étoit plus ménagée avec madame de Maintenon. D'ailleurs madame la dauphine et madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à madame la duchesse d'Orléans, qui la fai-

soient valoir, et qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit et disoit madame la duchesse, et lui attribuoient même souvent des choses à quoi elle n'avoit pas pensé.

J'ai ouï dire à madame la duchesse, dans le temps de la déclaration du mariage de M. le duc de Berri, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser mademoiselle de Bourbon; et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions, et à entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au roi. Madame la duchesse, qui le connoissoit, se seroit bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eût la pensée. Peut-être imaginoit-elle que, le roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le duc de Berri n'étant pas marié, il lui seroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur en faveur d'une de ses filles; mais, à coup sûr, elle ne lui auroit jamais en attendant confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le duc d'Orléans

dût passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel et convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, d'allier la maison d'Orléans à un prince aussi près de la couronne, et frere du roi d'Espagne.

Il eût été à desirer, ou que le roi n'eût point marié M. le duc de Berri, ce qui ne pressoit pas, ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de madame la duchesse, ni une fille de madame la duchesse d'Orléans, par la bâtardise des meres; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qui au moins avoit eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Espagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette couronne à Philippe V. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit et du poison et de la conduite qu'il tenoit dans ce pays-là. Ses traités avec l'Angleterre étoient suffisants pour qu'on fît avec justice le procès à ce prince; et c'étoit une assez grande clémence au roi de lui avoir pardonné, sans

avoir voulu l'approcher de plus près de sa personne par cette alliance : mais enfin la destinée de la France fit qu'il pensa autrement. Ce roi si sage consentit à un mariage dont il eut lieu de se repentir ; Monseigneur y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du roi, et de si bonne grace qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la dauphine en fut ravie : elle regardoit ce mariage comme son ouvrage, et elle croyoit qu'il assureroit le repos et l'agrément de sa vie après la mort du roi ; mais à peine fut-il conclu qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la duchesse de Berri ne se contraignit plus ; et il est bien plus étonnant qu'avec son caractere et son tempérament elle eût pu prendre autant sur elle qu'elle y prit pendant les deux années qui précéderent son mariage, qu'il l'est, qu'étant parvenue à ce qu'elle desiroit, elle dédaignât de se contraindre après. Elle se montra donc, dès le lendemain de ses noces, telle qu'elle étoit : c'est-à-dire une autre

reine de Navarre pour les mœurs; à quoi elle ajoutoit le goût du vin, et une ambition que les personnes fort dissolues n'ont ordinairement pas. Mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une maniere bien propre à porter ses mauvaises qualités aussi loin qu'elles pouvoient aller. Monsieur son pere avoit eu pour elle, dès sa naissance, une amitié singuliere; et, à mesure qu'elle avançoit en âge, il lui confioit ses goûts et la rendoit témoin de ses actions. Elle le voyoit avec ses maîtresses; il la faisoit souvent venir en tiers entre madame d'Argenton et lui; et, comme il avoit le goût de la peinture, il peignit lui-même sa fille toute nue. Malgré cette éducation, elle sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à madame la dauphine et à madame de Maintenon que de sa retenue; et madame la duchesse d'Orléans, qui desiroit ardemment ce mariage, et qui vit bien qu'il ne réussiroit pas tant que cette princesse demeureroit à Paris ou à Saint-Cloud entre les mains de son pere, la fit

venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne qu'on ne s'appercevoit pas de ses mauvaises inclinations, et même, quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, et que, si elle continuoit sa maniere de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : cette idée lui fit prendre la résolution de ne guere manger, de peu dormir, et de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. On ne peut disconvenir qu'une fille, capable à cet âge d'une pareille résolution par le seul motif d'ambition, et sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais, quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine qu'elle se contraignît; aussi s'enivra-t-elle avec monsieur son pere, deux jours après son mariage,

dans un souper qu'il donna à madame la dauphine à Saint-Cloud, aux yeux de cette princesse, de madame sa mere, et de M. le duc de Berri. Non contents d'avoir beaucoup bu à table, ils allerent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et madame la dauphine fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans cet état à Versailles. Je ne dirai point comment elle manifesta ses autres inclinations; il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de là à l'histoire des pendants d'oreilles, qui firent tant de bruit, et qui, si on en croit la commune opinion, eurent des suites si funestes.

Madame la duchesse d'Orléans avoit des pendants d'oreilles très beaux, que feu Monsieur avoit eus de la reine-mere; M. le duc d'Orléans les lui prit pour les donner à madame la duchesse de Berri. La maniere et la chose devoient lui être désagréables; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla

au roi, qui gronda madame la duchesse de Berri. Madame la dauphine entra, pour son malheur, dans cette querelle, et prit parti pour madame la duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berri ne furent plus ensemble de la même maniere; car il faut avouer que, dans les commencements du mariage, la premiere ne regardoit pas l'autre comme sa belle-sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils, et elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une maniere propre à plaire au roi; sentiments et dispositions bien rares, non seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire.

Madame la dauphine ne l'étoit pas; et, si cette princesse avoit des défauts et des foiblesses, elle avoit aussi de grandes qualités, et il faut avouer que son commerce étoit charmant. Le public a de la peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturellement, parcequ'il ne les

voit pas d'assez près pour en bien juger, et parceque le merveilleux qu'il cherche toujours ne se trouve pas dans une conduite simple et dans des sentiments réglés. On a donc mieux aimé croire que madame la dauphine ressembloit à monsieur son pere, et qu'elle étoit, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui; affectant pour le roi et madame de Maintenon une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement; et je l'ai vu pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le roi. Mais madame la dauphine étoit jeune, elle étoit femme, et naturellement coquette; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher; ce n'est pas là être fausse. Je ne dois pas même céler, pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle

s'est laissée entraîner par les autres, et que le plus grand défaut que je lui aie connu étoit d'être trop facile, et de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient; ce qui l'a jetée dans quelques inconvénients qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût: le premier étoit un fou*, et elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fit aussi l'amoureux de la reine d'Espagne,** sœur de madame la duchesse de Bourgogne.

Je ne l'ai pas connu, parceque je n'étois pas à la cour dans ce temps-là; mais j'en

* On voit bien que c'est de M. de Maulevrier que je veux parler; et la maniere dont il s'est tué justifie assez ce que j'en ai dit: il se jeta par une fenêtre.

** La reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; le paquet étoit adressé à l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois.

sais assez pour dire que les passions étoient en lui des folies, et par les excès où elles le portoient, et par les moyens qu'il employoit. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui; ce qui a paru par des audiences particulieres qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, qui fut bien avec madame la dauphine jusqu'à la mort de son mari, s'est brouillée avec cette princesse pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, lui rendre ses lettres; mais, dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier écuyer de cette princesse, et d'un homme dont le roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel madame la dauphine a eu du goût. Je ne parlerai

pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, et j'avouerai que je le crois comme le public. La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons : l'une, que madame la dauphine étoit trop gardée, et l'autre que Nangis étoit trop amoureux d'une autre femme qui l'observoit de près, et qui m'a dit à moi-même que, dans le temps qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec madame la dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle.* C'étoit bien plutôt une galanterie innocente qu'une passion.

* Ici finit le manuscrit original.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

Le Relieur placera ainsi les quatre portraits :

Louis XIV. . . . . *au titre.*
Madame de La Valliere. . . . *page* 81
— de Montespan. 84
— de Maintenon. 190

ERRATUM.

Page 6, *ligne* 18, pour le fond, *lisez* pour le fonds.

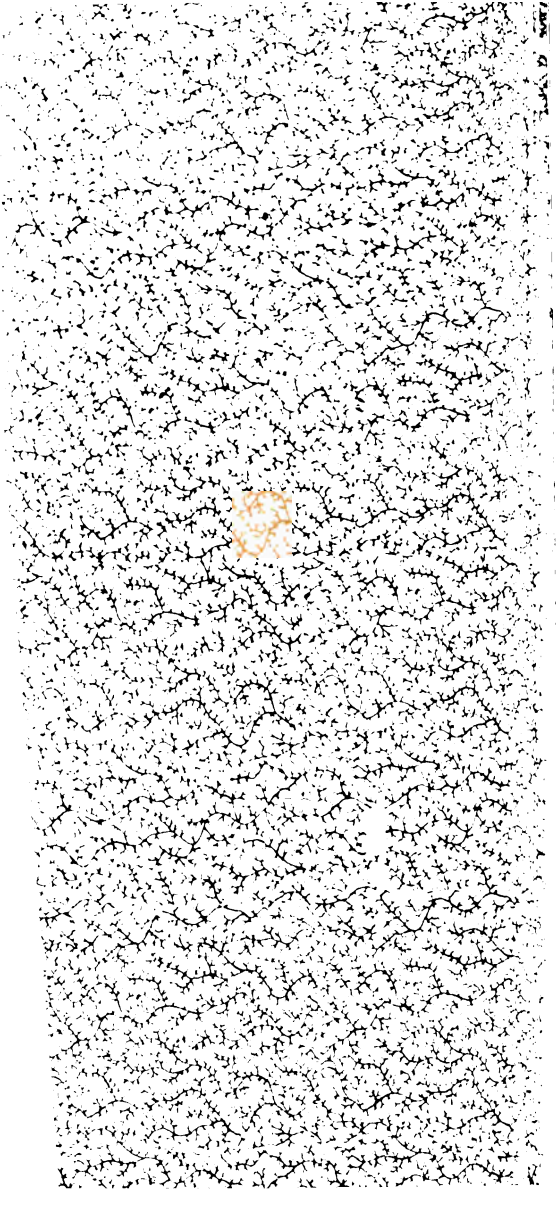

APR 25 1913